

LES NATURALISTES
DE LA
HAUTE-LESSE

Les Barbouillons

336 Octobre - décembre 2026

Bulletin trimestriel d'information



www.naturalistesdelahautelesse.be

Les Barbouillons 336

Octobre - décembre 2026

Bulletin des NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE

Sommaire

3	**Éditorial**
4	**Calendrier et présentation des activités**
6	Communication à nos membres et annonces
7	**Rapport des activités**
7	14 juin 2026 - Inauguration du grand tour pédestre des réserves de Famenne - Michel Maldague
8	19 juin 2026 - Balade vespérale à la recherche des mammifères de Hour - Corentin Rousseau
9	4 juillet 2026 - Deuxième excursion en Lesse et Lomme à la recherche des orchidées du début de l'été - Daniel Tyteca
14	25 juillet 2026 - Gembes, histoire et botanique - Jean-Louis Giot et Jean-Claude Lebrun
28	9 août 2026 - La pompe à eau de Porcheresse, l'Almache et ses castors - Noëlle De Brabandere
37	5 septembre 2026 - Migrations - Corentin Rousseau et Michel Maldague
39	**Chronique de l'environnement**
39	Réunion de la Commission permanente de l'Environnement (17 avril 2026) - Damien Delvaux
42	Pistes pour la sauvegarde de l'épipactis pourpre en Lesse et Lomme - Daniel Tyteca
48	**Travaux de nos membres**
48	Observations botaniques insolites en Lesse et Lomme en 2026 - Daniel Tyteca
53	La belladone (*Atropa belladona*) - Georges De Heyn
54	Relation de la première nidification du guêpier d'Europe sur la Lesse - Marc Paquay
58	**Les petits fragments**
58	Scabieuse colombaire (*Scabiosa columbaria*) - Patrick Lebecque
62	Walhenbergie (*Wahlenbergia hederacea*) - Patrick Lebecque - Michel Maldague
66	Phalangère à fleur de Lis (*Anthericum liliago*) - Olivier Lebecque - Patrick Lebecque
70	**Fragments d'éthologie**
70	Le chevreuil *(Capreolus capreolus)* - Michel Maldague

Crédit photographique de la page de garde : Bandeau (Haute-Lesse) – Marie Hélène Novak
Photo centrale : Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*), Marc Paquay



Editorial

Patrick Lebecque

Une fleur gris-bleu, secrète. Corolle de campanule, feuilles singulières. Presqu'inconnue.
L'an dernier, l'amitié me la fait découvrir, un jour d'août, dans une prairie humide. Sur quelques mètres carrés, la dizaine de plants dissimulés parmi des carex, des feuilles de menthe, du lotier des fanges. En juillet cette année, rien : la sécheresse, les boutis de sangliers.

La chercher près de la Croix-Scaille. En vain.
Dans les vallées qui lui conviennent, tout est flétri.
Les sphaignes même sont livides. Se souvenant du fond marécageux d'anciens étés, un grand cerf s'est levé.

Lors d'une autre balade, en groupe celle-là, un botaniste en suggère une localisation possible.
« Possible » : on n'est jamais sûr de rien.

Dans l'attrait de la botanique, il y a peut-être un étrange fil reliant à des trésors minuscules, fragiles, presque dérisoires, transmis généreusement. Une ferveur d'enfance.
L'espoir qu'ils survivent, qu'ils étonnent d'autres yeux.



La fleur était là. Le long d'un filet d'eau noire dans la fagne, de part et d'autre d'une passerelle effondrée.
Quatre highlands pour gardiennes.

Miniature précieuse, enfouie. Comment la simple possibilité de sa présence discrète, éphémère, peut-elle enchanter un lieu ? Était-ce le chemin qui menait vers elle ?

L'espèce semble en perdition. Pour une part, elle peut dépendre de nappes affleurantes. Qui croit en l'avenir des nappes affleurantes ?
A ce jour, rien ne protège cette fleur à la dérive.
La protéger.
Sans l'enfermer. Surtout ne pas l'enfermer. Ne pas en interdire l'accès.



Elle est un fragment de « joie sans envers ».

Quel est le « sens » de la wahlenbergie ? Les mots n'ont que le sens qu'on leur donne. C'est vrai même des oiseaux.
A chacun de peindre ses corridors du ciel …

« *Ce qui nous sauve ne nous protège de rien* »
C. Bobin

Calendrier et présentation des activités

Il est recommandé aux personnes intéressées de consulter le site Internet (www.naturalistesdelahautelesse.be), et d'être attentives à leur courriel, pour obtenir les dernières informations quant à la tenue des activités.

Samedi 10 octobre 2026	**Fruits** Herborisons à partir des fruits ... observons les formes et les particularités des akènes, capsules, siliques et silicules de diverses formes ... aussi les fruits charnus, entre drupes et baies de toutes sortes. Venez vous amuser à chercher la diversité des fruits et apprendre à reconnaître les plantes sauvages de nos campagnes.	Rdv : 9h30 - Durée : la journée (>16h) Lieu : Eglise de Wavreille (au croisement de la rue du Patronage et de la rue de Tellin Organisation : Geneviève Adam et Marc Paquay
Samedi 17 octobre 2026	**Incendie à Halma, évaluation des impacts** Nous parcourrons le périmètre incendié, afin d'en évaluer les effets sur la nature, essentiellement les arbres (chênes, épicéas), la végétation au sol, et les végétaux de lisières.	Rdv : 9h30 - Durée 2h30 Eglise d'Halma Organisation : Michel Govaerts
Dimanche 18 octobre 2026	**Sortie mycologique**	Rdv : 9h30 - Durée : la journée Rochefort, Parking de la Fèche (N911) à 2,5 km de la sortie de Rochefort- Guide : Marc Paquay
Samedi 7 novembre 2026 	**Gestion de la pelouse du Saut del Berbis**, à Ave-et-Auffe. Cette pelouse, propriété de notre président, abrite de riches populations d'orchidées et est depuis longtemps gérée, chaque année, par le SEMO (Studiegroep Europese en Mediterrane Orchideeën). Comme l'an dernier, il est proposé que nous nous joignions à eux pour le ramassage de l'herbe.	Rdv : 9h30 à l'église de Ave, d'où les organisateurs nous conduiront sur place. Prévoir pique-nique, gants ou tout autre instrument dont vous disposeriez. Organisation : Damien Delvaux et le SEMO
Dimanche 8 novembre 2026	**Sortie mycologique de fin de saison + polypores et autres ...**	Rdv : 9h30 - Durée : la journée Lieu : Han-sur-Lesse (Eglise) Guide : Marc Paquay
Samedi 14 novembre 2026 	**Equateur - Des Andes à l'Archipel des Galapagos en passant par l'Amazonie.** Voyage naturaliste illustré par un PowerPoint.	Rdv : 14h Laboratoire de la Vie rurale Rue Basse, 4 Sohier Conférencier : Georges De Heyn
Vendredi 20 novembre 2026 	**Commission permanente de l'Environnement** Bienvenue à tous ! Suivi des différents dossiers évoqués dans notre chronique de l'environnement. Nouveaux points proposés par les participants.	Rdv : 20h Laboratoire de la Vie rurale Rue Basse, 4 Sohier Organisation : Damien Delvaux
Samedi 28 novembre 2026 	**Gestion du Gros Tienne à Lavaux-Sainte-Anne.** Venez nombreux ! L'équipe d'entretien d'Ardenne & Gaume sera passée au préalable sur le site pour les travaux lourds. Notre intervention, en collaboration avec Ardenne & Gaume et le SEMO (Studiegroep Europese en Mediterrane Orchideeën), consistera essentiellement à ramasser et entasser les produits de la fauche, ainsi qu'à effectuer des coupes légères au moyen de coupe-branches.	Rdv : 9h30 - Durée : la journée, sur le site (route de Lavaux-Ste-Anne à Ave) En cas d'intempéries sérieuses ou d'enneigement, l'activité sera remise à un week-end ultérieur. Organisation : Ardenne et Gaume, SEMO (Studiegroep Europese en Mediterrane Orchideeën) et les NHL (Daniel Tyteca)

Samedi 5 décembre 2026 	**Gestion de notre réserve du Cobri** Notre réserve a besoin d'un grand coup de râteau afin de préparer le printemps prochain. Activité ouverte à tous. Apportez vos gants et coupe-branches.	Rdv 9h30 - Durée : la journée Sur place (Entre Auffe et Lessive) En cas d'intempéries sérieuses ou d'enneigement, l'activité sera remise à un week-end ultérieur. Organisation : Michel MALDAGUE et Marc PAQUAY
Dimanche 13 décembre 2026 	**Mycologie - Conférence de Daniel GHYSELINCK** La première partie sera consacrée aux espèces remarquables observées en Trièves en octobre 2024. Le Trièves est une magnifique région de moyenne montagne située dans le sud du département de l'Isère, proche du Vercors. Les beaux cortinaires, les tricholomes et les hygrophores sont particulièrement bien représentés dans cette région, mais d'autres pépites ne manqueront pas de vous surprendre ! Changement de décor pour la seconde partie qui sera consacrée aux espèces du littoral atlantique, entre l'île de Ré, l'île d'Oléron et l'embouchure de la Gironde. Là, ce sont plutôt des lépiotes, des géastres et des bolets qui seront mis à l'honneur, mais avec aussi quelques espèces inédites inféodées à ces milieux si particuliers. Attention toutefois : cet exposé n'est pas sans danger… vous pourriez bien être pris d'une irrésistible envie de chausser vos bottines et d'aller vérifier tout cela sur place !	Rdv 14h - Laboratoire de la Vie rurale Rue Basse, 4 Sohier ** Organisation : Arlette GELIN et Daniel GHYSELINCK
Samedi 9 janvier 2026 	**Balade de Nouvel An à Sohier** Promenade dans les environs de Sohier Pique-nique dans notre local de Sohier sous la forme d'une auberge espagnole. Chacun amène de quoi manger.	9h30 Laboratoire de la Vie rurale Rue Basse, 4 Sohier ** Organisation : les membres de l'Organe d'Administration
Samedi 23 janvier 2026 	**Assemblée générale statutaire des Naturalistes de la Haute-Lesse.** Nous insistons particulièrement sur la présence des membres effectifs. Tout membre effectif est invité à présenter sa candidature à faire partie de l'Organe d'Administration.	Rdv : 16h Maison des Associations de Wellin Souper à partir de 19h. Organisation : Damien DELVAUX et les membres de l'Organe d'Administration.


Activité réservée aux membres de l'Association en ordre de cotisation. Toutes les autres activités sont ouvertes à tous !
Sans autre précision, les activités sont prévues pour toute la journée. Prévoyez le pique-nique.


Activité en salle.


Horaire inhabituel.


Promenade familiale.


Avertir le guide de la participation.


Endurance requise.


Activité requérant une connaissance préalable.


Chantier.


Activité annulée en cas de pluie ou de neige.


Activité nocturne.


Cycle de formations.

Réunion de l'organe d'administration : vendredi 4 décembre 2026. Les coordonnées des membres de l'O.A. figurent en dernière page.

** Rue Basse, 4 à Sohier (accès par la porte du côté gauche à environ 30 m de la rue).

Communication à nos membres

Notre calendrier précédent (Barbouillons n°335) prévoyait deux activités de mycologie : une première le 23 août et une seconde le 12 septembre. En raison de la sécheresse de l'été et du manque évident de précipitations de cette fin d'été, il ne nous a pas été possible d'organiser ces activités. Les prospections effectuées ces derniers temps ont révélé un manque de poussée fongique évident ne permettant pas d'organiser ces activités. Tout comme pour de nombreuses autres sociétés naturalistes, ces activités ont été annulées en dernière minute. Merci de votre compréhension.

Annonces

Nous ne pouvons que vous recommander les nombreuses activités organisées par l'ASBL «Le genévrier» qui nous a accueillis l'an dernier :

https://genevrier.be/activites-genevrier

La Régionale Natagora Famenne propose de nombreuses activités que vous trouverez sur le calendrier de la régionale :

https://famenne.natagora.be/agenda

La section CNB Famenne-Ardenne propose un programme qui pourrait tout autant vous intéresser. De belles activités en perspective :

https://cercles-naturalistes.be/cercles/cnb-famenne-ardenne





Rapport des activités

Inauguration du grand tour pédestre des réserves de Famenne

Samedi 14 juin 2026

Michel Maldague



Nous étions présents à Lessive pour l'inauguration du grand tour pédestre des réserves de Famenne organisée par Natagora. Un petit stand a permis à de nombreux visiteurs de découvrir notre association. Ce fut l'occasion de tisser des liens avec pas mal de naturalistes qui nous connaissent un peu mais qui ne savent pas vraiment ce que nous organisons. Certains viennent de loin, d'autres tout simplement du village d'à côté. Les Barbouillons ont attiré le regard de nos visiteurs qui ont particulièrement apprécié leur qualité. Suite à cette journée, nous avons fait quelques heureux qui ont franchi le pas de se faire membre et de venir à nos activités. Daniel Tyteca nous a fait l'honneur de tenir un petit stand le long du parcours et de rencontrer un public curieux et enthousiaste.

- **Distance totale** : 208 kilomètres.
- **Parcours** : 29 tronçons modulables à travers 7 communes (Marche-en-Famenne, Rochefort, Nassogne, Tellin, Wellin, Beauraing et Houyet).
- **Objectif** : Relier et mettre en valeur les réserves naturelles et le patrimoine de la Famenne.
- **Guide** : Un roadbook complet papier est disponible auprès des offices du tourisme locaux.



natagora

https://famenne.natagora.be/nos-actions/aires-protegees-nos-reserves-mises-en-valeur/la-creation-dun-grand-tour-des-reserves-naturelles-de-famenne





https://www.matele.be/famenne-un-nouveau-tour-pedestre-a-travers-21-reserves-naturelles

Balade vespérale à la recherche des mammifères à Hour

Vendredi 19 juin 2026

Corentin Rousseau



photo Michel Maldague

Le vendredi 19 juin, nous étions une bonne dizaine de participants pour cette balade vespérale … Alors qu'un fin connaisseur me glissait à l'oreille, quelques semaines plus tôt, que pour aller à la recherche des mammifères être « *un* » est peut-être déjà de trop.

Après une petite introduction sur nos amis à poils et plus particulièrement ceux qu'on allait peut-être observer ce jour, nous partîmes sur les hauteurs de Hour, où entre haies, prairies et bosquets, la chance de pouvoir observer quelque chose me semblait élevée.

En plus d'être un habitat de prédilection pour une série de mammifères (blaireau, renard, chat forestier, martre, hermine, putois, chevreuil, sanglier, etc.), cette zone est aussi un *hotspot* pour de nombreux oiseaux nicheurs. Nous avons eu la chance d'en observer et/ou entendre une belle diversité : les quatre fauvettes, le rossignol, la pie-grièche écorcheur, le bruant jaune, le tarier pâtre, l'alouette des champs… Deux autres espèces moins communes pour ce secteur ont pu aussi être observées furtivement : un loriot et un autour des palombes.



photo : Corentin Rousseau
Smartphone sur Swarovski ATM 80 HD

Alors que nous étions à la moitié du parcours, nous décidâmes de réaliser une petite pause sur le sommet d'une grande parcelle fraîchement fauchée. Assis au sol, nous espérions que l'un ou l'autre quadrupède sorte de la fruticée… Hélas rien n'apparût. Mais dans l'attente, l'un de nous repéra deux ratons laveurs faisant bombance dans un cerisier. Très agiles faisant, nous aurions pu croire à des lémuriens ! Presqu'au sommet de l'arbre (à plus de 5 mètres), ils cueillaient des cerises sans aucune difficulté apparente. L'année passée à la même époque, j'avais pu observer une martre dans ce même arbre.

Morale de l'histoire, pour observer les mammifères sauvages, il faut parfois regarder en hauteur …



photo Michel Maldague

Deuxième excursion en Lesse et Lomme à la recherche des orchidées du début de l'été

Samedi 4 juillet 2026

Daniel Tyteca, avec le concours de Damien Delvaux

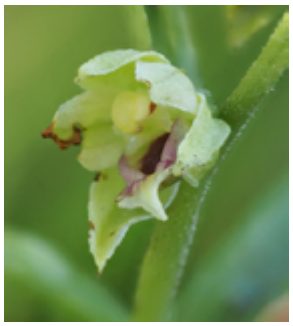

Fig. 1. – La première fleur, que nous ayons pu voir ouverte, d'un épipactis de Müller (photo Patrick. Lebecque).

Un épisode météorologique exceptionnel s'est produit entre la précédente excursion « Orchidées » (23 mai) et celle d'aujourd'hui : la survenance d'une période qu'on peut légitimement qualifier de « vague de chaleur », avec tout ce que cela implique, entre le 17 et le 28 juin (à Uccle ; site IRM consulté le 10.07.2026). Ce qui fait que nous devions nous attendre à des changements, voire à reconsidérer les sites à visiter. Malgré ces circonstances qui pouvaient s'avérer adverses, nous sommes 18 Naturalistes aujourd'hui ; la proportion de « nouveaux membres » est beaucoup plus faible que la fois dernière.

Un record va être battu aujourd'hui : pour une journée organisée autour de la famille des orchidées, nous devons nous apprêter à ne voir pratiquement aucune fleur d'orchidée !! Mais les plantes sont bien là, et la matière est suffisamment intéressante pour que nous puissions effectuer des observations et des commentaires qui, je crois, en ont intéressé plus d'une et plus d'un. Et finalement, nous avons compensé le manque de fleurs dans les sites visités en basse altitude, en prenant un peu de hauteur vers la fin de journée, tout en conservant un certain rapport avec les premiers sites. Voyons voir …

Tout comme le 23 mai, c'est par le site du Tienne Saint-Inal que nous commençons la visite. Et en effet, si les plantes d'orchidées que nous pouvons voir sont nombreuses, presque aucune ne présente des fleurs. Les orchis pourpres, mais aussi les céphalanthères, les listères, et même les platanthères, sont pratiquement tous fructifiés. Tout au plus trouvons-nous à grand'peine l'un ou l'autre individu d'orchis de Fuchs (*Dactylorhiza fuchsii*) avec encore trois ou quatre fleurs sommitales vaguement fraîches. Et parmi les espèces qui doivent encore fleurir, nous finissons par trouver quelques beaux individus d'épipactis de Müller (*Epipactis muelleri* – Figures 1 à 3), que je m'inquiétais de ne pas trouver en cette année plutôt sèche. Mais ici, l'absence d'humidité induit plutôt un processus d'attente dans les floraisons : si la canicule – ou la sécheresse – se poursuivent,



Fig. 2. – Une des plantes, encore en boutons, d'épipactis de Müller (photo Ph. Mariame).

la plante, autogame, risque simplement d'avorter sa floraison. Un seul pied vient tout juste d'ouvrir sa première fleur (Figure 1). La Figure 2 montre bien les caractéristiques végétatives importantes de l'espèce : feuilles nombreuses, étroites, retombantes, à bords ondulés. Contrairement à la plupart des espèces de son genre, plutôt sciaphiles, celle-ci est bien adaptée à la croissance en des milieux ouverts, ensoleillés, à l'instar de l'épipactis sanguine (*E. atrorubens*), mais toujours avec une certaine fraîcheur, permise ici par la présence sur une pente nord.



Fig. 3. – Leçon de choses au Tienne Saint-Inal. 4 juillet 2026. Un individu d'*E. muelleri* est visible à l'avant, à gauche (aux pieds de Maggy), peut-être le même que sur la Fig. 2 (photo Véronique Lemercier).

La présence des orchidées en fruits, déjà citées plus haut, va nous permettre de réaliser un beau petit exercice. Nous avons eu la chance de trouver pratiquement côte à côte des individus de trois espèces qui avaient fini leur floraison (Figures 4 à 6), se différenciant par leur stratégie de pollinisation. Les deux premières sont entomogames : *P. chlorantha* (à gauche) attire des papillons de nuit en leur offrant du nectar ; toutes les fleurs sont pollinisées, ce qu'indiquent les ovaires gonflés, dressés parallèlement à la tige. Les structures filiformes sont des restes des éperons nectarifères que possède cette espèce. Au centre, *Orchis purpurea* attire les insectes par sa prétendue ressemblance à une espèce nectarifère, alors qu'elle est dépourvue de nectar (stratégie de leurre nourricier) ; par processus d'apprentissage, les insectes se désintéressent de ces fleurs, mais en ont pollinisé quelques-unes (signalées par les flèches sur la Fig. 5), favorisant les échanges génétiques entre plantes différentes. A droite, *Cephalanthera damasonium* présente tous ses ovaires gonflés, comme le platanthère, mais ici la plante est autogame : les pollinies finissent par tomber spontanément sur les stigmates de la même fleur, qui se trouve ainsi fécondée, mais par un processus sans échange génétique.



Figs. 4 à 6. – Trois espèces d'orchidées en fruits, photographiées le 4 juillet 2026 : Fig. 4 (à gauche), *Platanthera chlorantha* ; Fig. 5 (au centre), *Orchis purpurea* (les flèches indiquent les capsules gonflées, contenant des graines à mûrir) ; Fig. 6 (à droite), *Cephalanthera damasonium*, qui tout comme le Platanthera, montre toutes ses capsules fructifiées (photos Daniel Tyteca).

Nous nous rendons ensuite au Saut del Berbis, chez notre Président Damien, où nous constatons que les impacts de la sécheresse et de la canicule ont eu le même effet qu'au Tienne Saint-Inal : les populations d'ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) et de platanthères (*Platanthera chlorantha*) ont bien terminé leur floraison, ce qui est aussi pratiquement le cas pour la population d'orchis



Fig. 7 et 8. – Ce qu'on aurait pu voir au Saut del Berbis, quelques semaines plus tôt … A gauche, *Gymnadenia conopsea* ; à droite, *Epipactis atrorubens*, à l'époque de leur floraison (photos Damien Delvaux).

moucherons (*Gymnadenia conopsea*) (Fig. 7), dont il subsiste tout au plus trois ou quatre individus avec les fleurs sommitales fraîches, tous les autres étant complètement fructifiés ou presque. Les épipactis sanguines (*Epipactis atrorubens*) (Fig. 8) sont pratiquement dans le même état. La Figure 9 (ci-contre →) montre l'évolution des effectifs des trois orchidées les plus abondantes au Saut del Berbis.

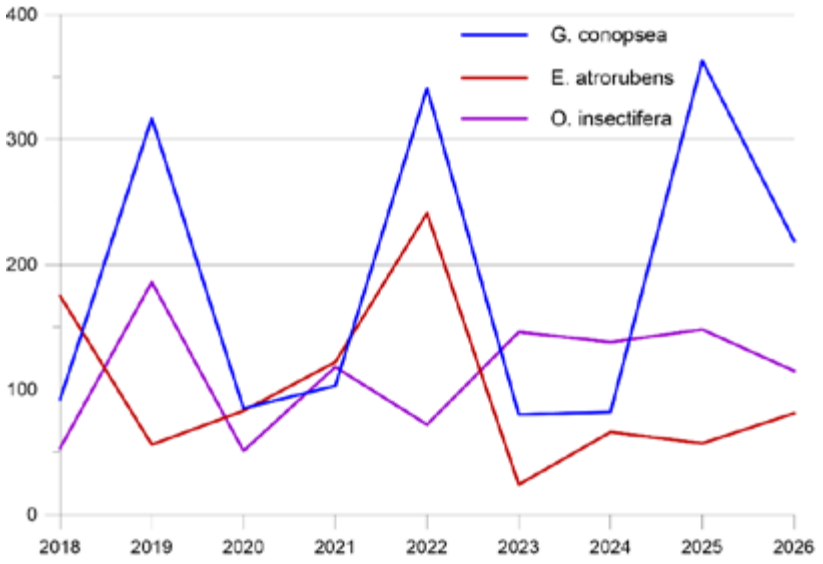

Dans le sous-bois avoisinant, les quelques groupes d'épipactis négligé (*E. neglecta*), que Damien a pris soin de protéger de la dent des brouteurs, montrent des fleurs séchées, sans qu'il y ait eu de véritable floraison fonctionnelle, ni a fortiori de fructification.

Environ la moitié d'entre nous se rendent ensuite à l'aérodrome militaire de Saint-Hubert, où l'altitude plus élevée (525 m) et la fraîcheur des lieux permettent d'espérer l'observation d'individus bien fleuris d'espèces d'orchidées ! Et celles-ci ont été choisies par votre serviteur de façon à compléter des genres que nous avons rencontrés dans nos régions de basse altitude : des *Dactylorhiza* (*D. maculata*) et des *Platanthera* (*P. bifolia*), censés pouvoir être comparés aux représentants famenniens des mêmes genres, que nous n'avons malheureusement qu'entraperçus : *D. fuchsii* et *P. chlorantha* / *P. fornicata*. La comparaison *D. maculata* – *D. fuchsii* est classique et présente dans la plupart des bons guides de terrain ; pour la comparaison *P. bifolia* – « autres *Platanthera* », je vous renvoie aux divers articles déjà publiés dans notre revue ; la dernière fois dans le *Barbouillons* n° 332, pp. 42-44.

Et nous sommes heureusement comblés : les bordures des pistes de l'aérodrome sont fauchées chaque année, avec exportation des produits de la fauche, laissant de larges zones avec une riche



Fig. 10. – Un groupe de platanthères à deux feuilles à l'aérodrome militaire de Saint-Hubert. 27 juin 2026 (photo Daniel Tyteca).

végétation de prairie semi-naturelle, parfois de lande, comportant une diversité d'espèces parmi lesquelles nos deux orchidées sont largement représentées. Je vous présente ici quelques photos prises quelques jours auparavant, montrant le platanthère à deux feuilles (*Platanthera bifolia* – Figure 10) ainsi que la diversité de formes et de coloris de l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata* – Figures 11 à 13).



Figs. 11-13. (ci-dessus) – Trois inflorescences de l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*) à l'aérodrome militaire de Saint-Hubert. 27 juin 2026 (photos Daniel Tyteca).



Épilogue

La conjecture évoquée au début de l'article à propos de l'épipactis de Müller (canicule et/ou sécheresse → avortement des fleurs) s'avère malheureusement exacte : revenu sur les lieux ce 12 juillet, alors que nous connaissons un nouveau départ de vague de chaleur, je dois constater que toutes les fleurs de cette inflorescence – et il en va de même pour toutes les plantes présentes – sont malheureusement noircies et perdues pour cette année 2026 (Figure 14, ci-contre, photo Daniel Tyteca →).

Gembes, histoire et botanique

Samedi 25 juillet 2026
Jean-Louis Giot et Jean-Claude Lebrun

C'est sur le parking de l'église (1877-1878) de Gembes, de style néo-roman, que se regroupent une bonne vingtaine de naturalistes qui se préparent à (re)découvrir ce beau village de basse Ardenne, ainsi que la remarquable vallée de l'Almache.

Sur le plan géologique, la localité est implantée sur des terrains appartenant à la Formation de Saint-Hubert, unité de l'étage Lochkovien (anciennement Gedinnien) qui constitue la base du Dévonien inférieur (env. - 400 millions d'années ou Ma). Il s'agit de siltites et schistes ou shales verts à gris-vert. Dans ces bancs sont inclus des paquets de grès et de quartzites verdâtres. On retrouve ces roches dans les murs de l'église et de l'habitat local ; elles proviennent de la carrière d'Ordenne située dans le vallon du même nom, au nord-ouest du village.

Les schistes sont souvent chargés de nodules carbonatés, altérés par dissolution, ce qui peut leur donner un aspect celluleux. Localement sont notés des quartzites à ciment calcareux incluant 5 à 10% de calcite (ASSELBERGHS, 1946)[1]. Ces particularités peuvent jouer un rôle dans la répartition du couvert végétal. Le calcium n'atteint cependant une concentration suffisante dans ces terrains siliceux que grâce au colluvionnement qui l'accumule, avec d'autres éléments, en des endroits préférentiels, après décomposition de la roche et dissolution du carbonate (TANGHE, 1968).

D'un point de vue structural, Gembes se situe dans le Synclinal de Redu.

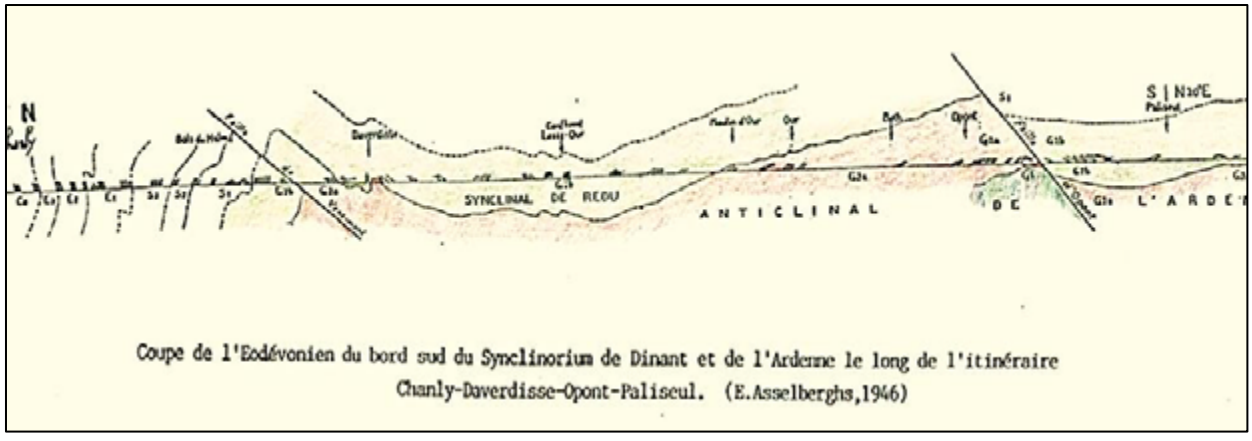

Coupe de l'Eodévonien du bord sud du Synclinorium de Dinant et de l'Ardenne le long de l'itinéraire Chanly-Daverdisse-Opont-Paliseul. (E.Asselberghs,1946)

Fig. 1. et fig. 2. Croquis extraits de la publication d'Étienne ASSELBERGHS.

[1] Étienne ASSELBERGHS, « L'Éodévonien de l'Ardenne et des régions voisines », *Annales de la Société géologique de Belgique*, 1946.

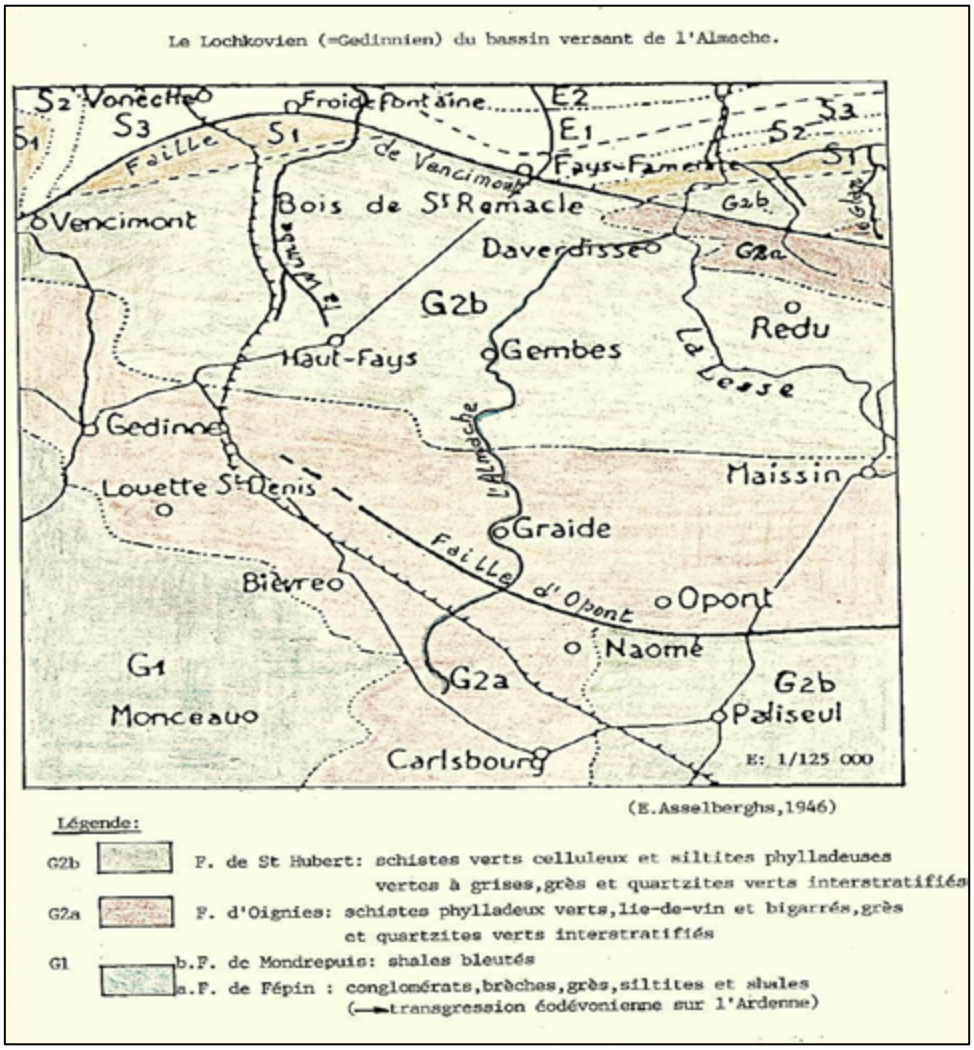

Situation géologique de Gembes (LEURQUIN & ROMAIN, 2005).

Ces roches, particulièrement les schistes, un substrat silicaté, ont été soumises lors de deux phases au Crétacé inférieur (-130 ±10 Ma) et lors d'une troisième au Cénozoïque (Miocène inférieur, -20 Ma) à un climat chaud et humide ; ils ont dès lors subi l'altération météorique. Dans les couches superficielles, l'altération est d'abord géochimique, avec une argilisation qui permet l'installation de la végétation. Celle-ci va contribuer au processus, les silicates des roches parentales réagissant avec l'eau et les acides humiques. Il s'ensuit un lessivage des ions positifs et d'une partie de la silice. La silice résiduelle va s'associer à de l'oxyde d'aluminium et donner naissance à un nouveau matériau, la kaolinite. D'autres minéraux peuvent se former par altération : (hydr)oxydes de fer, oxydes de manganèse et de titane… [2]

[2] ALEXANDRE & THOREZ, *L'Ardenne. Essai de géographie physique*, éd. Alain Demoulin, Université de Liège, 1995, pp. 53-67).

Ce manteau d'altération s'est formé sur les plateaux dont l'altitude est supérieure à 380 m et s'y est partiellement maintenu après érosion. L'altération affectait des roches au sein desquelles s'intercalent des bancs de grès grossiers[3].

Le kaolin était utilisé, entre autres, en cimenterie, dans la fabrication de céramique, en papeterie, dans l'industrie pharmaceutique, etc.

Si l'on évoque le kaolin, c'est en raison de son exploitation à Gembes, au lieu-dit Les Ris de Bissu (non loin de la route Wellin-Gedinne), par la société KAOMAL (qui a extrait également à Malvoisin et à Haut-Fays). À Gembes, malheureusement, le site initialement prometteur s'avèra rapidement peu rentable, entre autres en raison d'une redevance élevée pour un terrain de mauvaise qualité, à l'engorgement souvent excessif. La carrière ferme officiellement en 1969. Elle est actuellement classée en zone humide d'intérêt biologique.

Pour aborder maintenant une histoire beaucoup plus particulière, Gembes a appartenu à l'abbaye de Mouzon (08), petite ville sur la Meuse française. La défense du village était cependant confiée au châtelain de Bouillon, dépendant de l'évêque de Liège, duc de Bouillon. Au XIIIe siècle, l'abbé de Mouzon et l'évêque-duc concluent un accord pour se partager les revenus de Gembes. Ce village constitue donc, comme Gedinne, une enclave bouillonnaise en terre luxembourgeoise [4].

La descente du village permet d'observer le bâti, avec ses maisons aux murs de pierre locale, mais où les encadrements des ouvertures en calcaire rappellent qu'on n'est pas bien loin de la Calestienne. C'est aussi l'occasion d'évoquer la mémoire de l'abbé Omer Petitjean, membre fondateur de notre société, dont la maison familiale se dressait à côté de l'école. Au carrefour avec les routes de Porcheresse et d'Haut-Fays, une habitation un peu plus cossue attire l'attention : la brique s'y mêle à la pierre et la façade s'orne d'un balcon. Il s'agit là de la maison érigée dans l'entre-deux-guerres par l'instituteur de l'époque qui pouvait afficher ainsi son statut de notable.

Nous progressons encore de quelques mètres pour franchir le ruisseau d'Ordenne. Ce ruisselet va rejoindre la Rancenne. Ces deux ruisseaux marquaient jadis la frontière entre les duchés de Luxembourg et de Bouillon. Côté Luxembourg, vers Haut-Fays, on entre dans le hameau du Mont[5], dominé par son château-ferme. Celui-ci a tenu lieu de résidence seigneuriale aux châtelains de Sclassin après la destruction de leur château au milieu du XVIe siècle, lors de la guerre entre l'Espagne et la France.

---

[3] DEMOULIN, 1995 ; DUMOULIN & BLOCKMANS, 2013.

[4] Concernant l'histoire de Gembes, voir Claudine HUYSECOM-WOLTER, *Gembes, les Grandes étapes de son histoire de 1245 à 1976*, 1997, 60 pages.

[5] Ancienne dépendance de la commune d'Haut-Fays avant la fusion de 1977.

En suivant la rue de Porcheresse, on descend vers la Rancenne. C'est en quelque sorte le quartier « industriel » du village. On y trouve bien entendu l'ancien moulin, un imposant bâtiment à toiture à croupettes, restauré de façon « rustique ». Ce moulin était alimenté en eau par un bief de 400 mètres dont l'eau était prise au Pont des Gades (voir plus loin). Il a fonctionné jusqu'aux années 1950. De l'autre côté de la route était installée une scierie.



Fig. 3. L'ancienne scierie aujourd'hui disparue. Le bief était alimenté par l'eau de la Rancenne. Le marronnier de gauche se trouvait devant le moulin qui lui était desservi par une déviation d'une partie de l'Almache.

Sur la rive gauche du ruisseau se trouvait la forge Goosse-Compère, transférée en 1920 dans une nouvelle bâtisse quelques dizaines de mètres plus haut.

De l'autre côté du ruisseau, on entre dans le quartier de Gosseau où officiait un charron. Tout cet artisanat s'éteint dans les années cinquante.

En face de la maison Goosse, une rue mène à l'église, longeant le cimetière. Nous sommes au lieu-dit « Le Trou ». Naguère, cette voirie asphaltée n'existait pas et seul un sentier joignait le bas et le haut du village. C'est ici que se dressait une habitation en torchis et genêt, disparue au tout début du XXe siècle.



Fig. 4. La rue du Trou a remplacé un ancien sentier qui reliait Gosseau à l'église. En haut, à droite, on voit le chemin qui conduit à Sodimont et l'ancien chemin de Porcheresse.



Fig. 5. Carte postale témoignant de la vétusté de certaines habitations avant la guerre de 1914-1918.

De l'entrée de Gosseau, on réalise un petit aller-retour sur le Sodimont, la colline qui, au sud, fait face au village ; le point de vue nous offre une belle échappée sur celui-ci, ainsi que vers le sud-ouest. On constate que Gembes est un village assez escarpé, à flanc de coteau.

Sur le plan oro-hydrographique, on observe au sud-ouest la vallée relativement évasée de la Rancenne. Le ruisseau provient de plusieurs sources, étalées en éventail entre Bièvre et la gare de Gedinne. Il passe sous le mémorial érigé en souvenir de dix-sept maquisards victimes du combat livré contre les Allemands le 1er septembre 1944.

Sur le flanc gauche de la vallée, on aperçoit le château-ferme du Mont, entouré du hameau éponyme. Vers le nord-ouest, dominé par le pylône d'Haut-Fays, on aperçoit le plateau sur lequel sont implantés ce village et le hameau des Scottons.



Fig. 6. La ferme-château du Mont était une dépendance du seigneur de Sclassin. Elle fut en partie incendiée en 1952.
Sur la colline, à l'ouest, s'étendaient les importantes propriétés de la famille de Villers-Masbourg.

Légèrement à l'est de cette trouée, on devine le vallon du ruisseau d'Ordenne, la route de Wellin et, plus encore à l'est, les hauteurs des Ris de Bissu où l'on exploita le kaolin. La Rancenne, grossie du ruisseau d'Ordenne, rejoint l'Almache non loin du moulin de Gembes. On comprend mieux ainsi le nom de Gembes, construit sur base de la racine celtique *gam* qui désigne une confluence et le suffixe hydronomique *ara*.

Mentionnons ici que tout le bassin versant de ces ruisseaux (comme d'autres du bassin de l'Almache) a fait l'objet d'une remarquable étude botanique détaillée par Jean LEURQUIN et Marie-Thérèse ROMAIN en 2004 et 2005 [6], disponible sur le site de notre société.

Cette petite halte permet d'observer sur le bord du chemin, une belle plage *d'Euphorbia cyparissias*, jouxtant un groupement à *Teucrium scorodonia* et *Agrostis capillaris* et s'y intriquant même. Si la germandrée scorodoine et l'agrostis capillaire sont bien connus comme espèces caractéristiques des pelouses et ourlets sur sols

[6] Étude botanique, géologique et écologique et approche paysagère historique du bassin versant de l'Almache, affluents et sous-affluents (Daverdisse, Gembes, Porcheresse, Haut-Fays, Bièvre, Graide), 2004 et 2005.

acides oligotrophes[7] , l'euphorbe petit-cyprès fait par contre partie du cortège des pelouses sur calcaire. On pourrait s'étonner de sa présence ici, sur sol acide. C'est cependant une espèce qui peut s'accommoder aussi d'un substrat acide ; sur sol carbonaté, elle exprime davantage l'oligotrophie du milieu que la présence de calcaire[8] . Elle apprécie néanmoins la présence de bases, qu'elle peut trouver ici dans les colluvions amassées sur le replat du chemin, ceci dans un bon compromis avec la germandrée qui elle, colonise les substrats plutôt pauvres en bases. Toutes deux manifestent par contre une affinité commune pour les milieux secs.

Dans ce milieu acide, *Sarothamnus scoparius* est bien présent. C'est l'occasion de rappeler l'importance du genêt à balais dans l'économie rurale d'antan. La plante, recolonisant les espaces qui avaient été soumis à l'essartage, était utilisée comme litière pour le bétail. Piétinés par celui-ci et mélangés aux excréments, les genêts, fixateurs d'azote atmosphérique comme bon nombre de fabacées, participaient à la formation d'un précieux apport azoté pour les cultures. Leur récolte était dès lors sévèrement règlementée. Le genêt servait aussi à protéger les murs d'anciennes habitations contre la pluie ou de couverture pour des annexes, ou : rangs de cochons, tas de bois, fours… (voir la carte postale de la fig. 5).

Dans un autre registre, Damien nous fait remarquer que le profil de la vallée de la Rancenne montre un versant exposé au nord plus ardu que celui exposé au sud ; ceci en raison d'une érosion plus intense du côté nord.

On redescend dans Gosseau dont la traversée nous amène au Pont des Gades (pont des chèvres). Il s'agit d'un ouvrage d'art à trois arches, édifié en 1851-1852. Deux arches servent au passage de la rivière, la troisième à celui du bief d'alimentation du moulin.



Fig. 7. Carte postale. Le Pont des Gades dans les années 60. L'arche plus petite (à gauche) servait à alimenter le canal du moulin.

[7] Oligotrophe : très pauvre en matières nutritives assimilables.

[8] Martin TANGHE *et al.*, *Les naturalistes de Belgique*, vol. 98, 2005.

C'est à nouveau l'occasion de se replonger un peu dans la botanique. En amont du pont s'étale un fragment de mégaphorbiaie (du grec *mega*, grand et *phorbê*, pâturage), bordant l'aulnaie ripicole.

Une mégaphorbiaie est une formation végétale composée de hautes herbes à larges feuilles, principalement des dicotylédones dont la taille dépasse 1,5 mètre à maturité et qui se développe en général sur des sols frais à humides, riches en éléments nutritifs (COUVREUR et al., 2022). On les trouve entre autres en bordure des cours d'eau (comme c'est le cas ici) ainsi que dans les prairies humides laissées à l'abandon, comme on le verra plus loin.

On recense ici : *Angelica sylvestris*, *Calystegia sepium*, *Epilobium hirsutum*, *Filipendula ulmaria*, *Lycopus europaeus*, *Lotus pedunculatus*, *Lysimachia vulgaris*, *Lythrum salicaria*, *Phalaris arundinacea*, *Solanum dulcamara*, *Stachys palustris*, *Urtica dioica*…

Du Pont des Gades, on longe la rive droite de l'Almache vers la gare de Gembes. Quelques beaux affleurements méritent qu'on s'y attarde quelques instants. On y observe des bancs gréseux, de pendage nord, alternant avec des schistes dont le feuilletage, la schistosité, est inclinée vers le sud. C'est la poussée tectonique venant du sud qui a entraîné au sein de ces roches argileuses une dissolution et une réorientation des minéraux conduisant au débit de la roche en feuillets.

Sur le rocher, on détermine quelques fougères : *Polypodium vulgare*, *Asplenium trichomanes* subsp. *trichomanes* et *Dryopteris carthusiana*.

Notre périple nous amène à la gare de Gembes. Cette « gare » n'était en fait qu'un simple point d'arrêt. Inutile donc d'y rechercher des bâtiments à usage ferrovaire…

Ici s'arrêtait le tramway vicinal reliant Wellin[9] à la gare de Graide, une véritable gare celle-là, sur la ligne Dinant-Bertrix.
Outre les voyageurs, cette ligne transportait des marchandises, entre autres la chaux à destination de l'agriculture ardennaise ainsi que le bois et les écorces des forêts d'Ardenne. Un chantier de découpe de bois y était installé.
Le trafic de voyageurs s'arrêtera dans les années cinquante et la ligne, limitée dès lors au transport de marchandises, sera abandonnée au début des années soixante.

La ligne est mise en activité en 1908, avec des machines à vapeur remplacées ensuite par des autorails à traction diesel. Dans les années vingt, on construit trois habitations sur le site de la gare, dont l'une deviendra l'inévitable café de la gare. Le premier bâtiment en venant du Pont des Gades abritera la brigade de gendarmerie, initialement basée à la ferme du Mont, incendiée en 1952.

[9] De Wellin, une voie se dirigeait vers Grupont et une autre vers Rochefort.

Le site de la halte du tram est, pour nous, aussi l'occasion d'en faire une pour nous restaurer à l'ombre.

Face à l'esplanade de la gare, vers l'ouest, en contrebas du village s'étale la plaine alluviale de l'Almache, les Prés Lauvaux. Ces prairies humides, rechargées en alluvions lors des crues (fig.6 et 7) constituaient une source de foin importante pour la communauté villageoise. Avant la fin du XIXe siècle, les prairies artificielles que nous connaissons actuellement en Ardenne étaient quasiment inexistantes et les récoltes de fourrage provenaient essentiellement des prés de fond de vallée.





Fig. 8 et fig. 9. Les prés Lauvaux complètement inondés en 1952. Les maisons de la gare (à droite) sont isolées. On voit, au centre le bois du Falizeul (falaise) où se trouvent la roche de l'Ermite et celle du Curé. Photographie E. LALLEMAND – coll. J.L. GIOT).

Les botanistes s'attardent un peu sur ce fond de vallée, occupé actuellement par une grande mégaphorbiaie. Ces anciennes prairies ont fait l'objet d'une description détaillée par Jean LEURQUIN et Marie-Thérèse ROMAIN en 2005[10] . Nous ne l'observerons que de façon très superficielle, depuis la route. Le faciès général est celui d'une prairie à reine des prés. Outre *Filipendula ulmaria*, on repère *Angelica sylvestris*, *Calystegia sepium*, *Cirsium arvense*, *Galeopsis tetrahit*, *Lysimachia vulgaris*, *Rumex obtusifolius*, *Stachys palustris*, *Valeriana officinalis* … Il s'agit ici d'une mégaphorbiaie développée secondairement sur les prés de fauche en raison de la déprise agricole et surtout de la mécanisation.

[10] Zone 35, pp. 133-134.

Les ligneux recolonisent lentement le site avec *Alnus glutinosa*, *Acer pseudoplatanus*, *Salix fragilis*, *S. caprea*, *Sambucus nigra*…
Ces milieux mériteraient bien entendu une prospection plus approfondie, un peu plus tôt dans la saison, afin d'évaluer leur évolution depuis l'inventaire exhaustif de J. LEURQUIN et M.-T. ROMAIN, il y a une vingtaine d'années.

En progressant vers l'aval, on s'intéresse à la végétation forestière du bas de versant. La pente est couverte par un taillis, une « virée ».

La végétation y est assez clairsemée et la sécheresse a fait son œuvre … On y reconnaît néanmoins le cortège des espèces sur sol acide, parmi lesquelles on peut distinguer différents groupes en fonction de leurs exigences quant aux niveaux hydriques et trophique[11] :

- groupe de la myrtille : espèces hyper-acidiphiles, indicatrices des sols oligotrophes et hyper-oligotrophes : *Avenella flexuosa* (syn. *Deschampsia flexuosa*), *Calluna vulgaris* et *Vaccinium myrtillus* ; *Melampyrum pratense* est présent également, mais peut être également trouvé sur des sols carbonatés décarbonatés superficiellement ; le mélampyre des prés (le bien mal nommé !) est une plante hémiparasite comme toutes les espèces du genre. Ses racines percent les vaisseaux conducteurs de sève brute de plantes ligneuses (arbres forestiers, myrtille, callune) et y prélèvent eau et sels minéraux. Il est cependant capable d'élaborer par ses propres moyens les substances organiques dont il a besoin.

- groupe de la germandrée scorodoine : espèces acidiphiles appréciant un sol bien drainé mais retenant suffisamment de réserves d'eau en été : *Teucrium scorodonia*, *Agrostis capillaris*, *Anthoxanthum odoratum*, *Frangula alnus*, *Pteridium aquilinum*, *Lathyrus linifolius* var. *montanus*, et *Polygonatum multiflorum* ; *Convallaria majalis*, *Sorbus aucuparia* et *Lonicera periclymenum*, présents ici, s'y associent, mais sont moins fidèles d'un point de vue indicateur, comme *Melampyrum pratense* dans le groupe précédent ;

- groupe de l'épilobe en épi, plus héliophile : *Cytisus scoparius*, *Digitalis purpurea* et *Senecio ovatus*.

[11] CLAESSENS *et al*, 2021.

Mentionnons encore, parmi les rescapées du climat des dernières semaines, des espèces à plus large amplitude comme *Dryopteris filix-mas*, *Hedera helix*, *Polygonatum multiflorum*, *Brachypodium sylvaticum* ainsi que : *Athyrium filix-femina*, *Deschampsia cespitosa*, *Dryopteris carthusiana*, *Lysimachia nemorum*, *Oxalis acetosella*, *Stellaria holostea*, des espèces acidiclines hygroclines (des sols à tendance humide), appréciant l'humidité un peu plus marquée du bas de versant où l'on relève aussi *Mentha arvensis*, *Valeriana officinalis* et *Circaea lutetiana*.

Sur le versant, une grande poacée retient l'attention par ses touffes vigoureuses : *Festuca altissima* ; il s'agit d'une espèce montagnarde, subatlantique, à comportement hygrophytique aux basses et moyennes altitudes. *Festuca altissima* est typiquement une espèce des sols limono-rocailleux plus ou moins riches, acidiclines, donc du mull acide. On remarque sa grande ligule, un peu déchiquetée. Le groupe fougère femelle - surelle - grande fétuque caractérise l'optimum de la hêtraie à grande fétuque qui occupait jadis le versant (TANGHE, 1968) ; sa présence ici ne constitue plus qu'un stade relictuel, le hêtre ayant quasiment disparu en raison de la proximité des villages et du traitement en taillis qu'a subi la forêt durant des siècles.

L'Abissage

Légèrement en contrebas du chemin, court un fossé qui constitue un ancien bief d'abissage (en wallon, un « by » ou « bî », « bisse » chez les montagnards de Savoie, du Valais et des Vosges) destiné jadis à l'irrigation des prairies de la rive droite, occupées actuellement par une vaste propriété. L'abissage constitue une technique propre aux régions accidentées où l'eau d'un cours d'eau ou d'une source est collectée, déviée en suivant une pente légère, parfois sur plusieurs centaines de mètres. L'eau est dirigée vers la partie haute d'une prairie implantée sur le flanc de la vallée. En raison du dénivelé créé entre le canal faiblement pentu et la rivière, elle y est redistribuée par gravitation au moyen d'un système de vannes sommaires. Cette pratique permet de réchauffer le sol au printemps, de l'humidifier, de l'enrichir grâce aux éléments minéraux et aux matières organiques contenues dans l'eau.

Les prés de fauche, situés dans les fonds de vallée ardennais, constituaient en effet un apport essentiel de bon foin. À partir de la seconde moitié du XIXème siècle, ils seront supplantés par la création de prairies artificielles rendue possible en raison de la disponibilité accrue de la chaux et des engrais industriels (grâce au chemin de fer) ; de plus, ces prairies nouvelles pouvaient être implantées plus près des exploitations agricoles. Avec l'apparition de la mécanisation, les prés de fauche de fond de vallée perdront progressivement leur intérêt ; ils connaîtront leur déclin au début du XXème siècle et seront souvent transformés en plantations d'épicéas [12].

12 Jean-Claude LEBRUN, « Genêts, lavasses et abissage ou l'amendement en Haute-Lesse », *Aux Sources de la Lesse*, n° 6, Libin, 2005.



Fig. 10. Tout au fond, on devine le Pont de l'Ermite et le chemin qui y conduit. L'assise du vicinal a été aménagée en RAVeL. À gauche, le Faliseul et ses nombreux escarpements rocheux (Carte postale – coll. privée).

On y relève des espèces des prairies mésohygrophiles à hygrophiles : *Agrostis stolonifera*, *Achillea ptarmica*, *Alchemilla xanthochlora*, *Alopecurus pratensis*, *Cerastium fontanum*, *Holcus lanatus*, *Ranunculus repens* et *Stellaria graminea* accompagnées par *Galeopsis tetrahit*, *Persicaria hydropiper*, *Scrophularia nodosa* …

On note cependant la présence de *Bistorta officinalis*, une espèce des prairies de fauche submontagnardes sur sols frais à humides, riches en éléments nutritifs.

On arrive ensuite au Pont de Fer qui permettait au vicinal de passer en rive gauche. Sur les piliers du pont, une station de *Gymnocarpium robertianum*, la lastrée du calcaire, est connue de longue date des naturalistes. Cette petite fougère neutrocalcicole bénéficie des joints de calcaire ; elle a un caractère périalpin mais affiche une préférence pour le climat submontagnard et est très rare pour l'Ardenne (LEURQUIN & ROMAIN, 2025).

Nous remontons maintenant la vallée par la rive gauche pour retrouver le Pont de l'Ermite. Ce toponyme fait écho à une légende selon laquelle un ermite vivait ici sous un abri rocheux du versant (le Trou de l'Ermite). Celui-ci maîtrisait, disait-on, les vertus curatives des plantes. Lors de la grande peste du XVIIe siècle, deux jeunes gens, seuls survivants du village, vinrent lui demander un traitement préventif contre la sinistre maladie. Les rejetant dans un premier temps, il finit par les prendre en pitié et leur donna une racine à mâcher crue, ce qui leur permit, on n'en doute pas, d'échapper à l'épidémie.

Au pied du grand affleurement creusé d'une petite cavité, les botanistes se mettent à la recherche, non pas de traces de l'ermite salvateur, mais de celles de *Ranunculus platanifolius*, dont quelques feuilles avaient encore

été observées lors de la préparation de l'excursion. Un petit exercice de « thanato-botanique » va permettre de repérer ce qu'il reste des plantes, entre autres grâce aux akènes. La renoncule à feuilles de platane est une espèce montagnarde qui, en Ardenne occidentale, apparaît volontiers sur les plateaux limoneux, mais à des altitudes plus élevées et dans des dépressions humides. Ici, en Ardenne atlantique, comme dans la vallée de la Semois, elle est strictement liée aux versants colluviaux frais et ombragés (TANGHE, 1968). Cette plante élevée, aux larges feuilles palmées, affectionne les sols riches en bases et en éléments nutritifs, comme les sols calcaires ou les sols siliceux, mais alors enrichis par colluvionnement, comme c'est le cas ici.

On emprunte ensuite le sentier qui conduit au village, longeant un versant assez escarpé, le Faliseul. Avant d'arriver au niveau de l'église, on traverse un grand pré de versant où se déversaient les lavasses, les « eaux sales » du village, d'un grand bénéfice pour l'agriculture.

Nous voici donc au terme de cette découverte de Gembes. Si son histoire générale et locale a pu être exposée avec de nombreux détails, en raison de l'état de la végétation, les observations de ce jour n'ont pas permis d'apprécier à sa juste valeur la richesse floristique de la vallée de l'Almache. Mais l'idée germe déjà de programmer l'année prochaine, plus tôt dans la saison cette fois, une prospection botanique plus systématique de cette magnifique vallée.

Liste ornithologique de l'excursion à Gembes (Dany Pierret et Marie Lecomte)

Espèces	**Commentaires**
Bergeronnette des ruisseaux - *Motacilla cinerea*	Sur une pierre sur l'Almache
Bouvreuil pivoine - *Pyrrhula pyrrhula*	
Buse variable - *Buteo buteo*	
Cigogne noire - *Ciconia nigra*	Planant au-dessus du ruisseau d'Ordenne
Cincle plongeur - *Cinclus cinclus*	En vol au-dessus de l'Almache
Corneille noire - *Corvus corone*	
Epervier d'Europe - *Accipiter nisu*	Femelle houspillée par des hirondelles
Étourneau sansonnet - *Sturnus vulgaris*	
Fauvette à tête noire - *Sylvia atricapilla*	
Geai des chênes - *Garrulus glandarius*	
Grand corbeau - *Corvus corax*	
Grive draine - *Turdus viscivorus*	
Hirondelle de fenêtre - *Delichon urbicum*	Plusieurs nids sous la corniche d'une maison rue de la Culée
Hirondelle rustique - *Hirundo rustica*	
Linotte mélodieuse - Linaria cannabina	
Martin-pêcheur d'Europe - *Alcedo atthis*	En vol au-dessus de l'Almache au pont de fer (une flèche bleue)
Martinet noir - *Apus apus*	Plusieurs au-dessus du village
Milan royal - *Milvus milvus*	Transportant une proie en vol
Moineau domestique - *Passer domesticus*	
Pic vert - *Picus viridis*	
Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*	
Rougegorge familier - *Erithacus rubecula*	
Rougequeue noir - *Phoenicurus ochruros*	
Sittelle torchepot - *Sitta europaea*	
Troglodyte mignon - *Troglodytes troglodytes*	
Verdier d'Europe - *Chloris chloris*	

ALEXANDRE J. & THOREZ J., 1995 – Au secondaire et au Tertiaire, l'Ardenne tropicale. L'altération des roches et les climats anciens. *In*, DEMOULIN A. (Éd.), L'Ardenne. Essai de géographie physique. Hommage au Professeur A. Pissart. Université de Liège. Département de Géographie physique et Quaternaire. Liège, pp. 53-67.

ASSELBERGHS E., 1946 - L'Éodévonien de l'Ardenne et des régions voisines. Inst. Géol. Univ. Louvain. 598 p.

CLAESSENS H., PRÉVOT C. & LISEIN J., 2021 - Guide d'interprétation de la flore indicatrice en forêt. Éd. Forêt.Nature, 384 p.

COUVREUR J.-M., DELESCAILLE L.-M., HALFORD M. et PEETERS A. avec la collaboration de J.-Y. BAUGNÉE - 2022. Tome 5 - Les habitats prairiaux et les mégaphorbiaies. In : DELESCAILLE L.M., WIBAIL L., CLAESSENS H., DUFRÊNE M., MAHY G., PEETERS A. et SÉRUSIAUX E. Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW - DGARNE). Série "Faune - Flore - Habitats", n°11, Gembloux, 114 p.

DUMOULIN V. & BLOCKMANS S., 2013 - Carte géologique de Wallonie. 59/5-6 PondrômeWellin. Notice explicative. Service public de Wallonie. Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, Namur, 84 p.

HUYSECOM-WOLTER C, 1997 - Gembes (Daverdisse). Les grandes étapes de son histoire de 1245 à 1976, 60 p.

LEBRUN, J.-C., 2005. - Genêts, lavasses et abîssage, ou l'amendement des sols jadis, en Haute-Lesse. Aux Sources de la Lesse. Libin – Un Terroir et des Hommes, 6, 141-168.

LEURQUIN J. & ROMAIN M.-T. - 2005 Étude botanique ; géologique et écologique, et approche paysagère historique du bassin versant de l'Almache, affluents et sous-affluents (Daverdisse, Gembes, Porcheresse, Haut-Fays, Bièvre, Graide). Lotissement Coputienne, 10, 325 p.

TANGHE M., 1968. - Recherches sur l'écosystème forêt. Série E : forêts de Haute Belgique. Contribution n° 3. La végétation forestière de la vallée de la Semois ardennaise. Première partie : Les groupes écologiques. Bull. Inst. R. Sci. Nat. Belg., 44, 8, 55 p.

TANGHE M., GODEFROID S., VANCRAENENBROECK M., LIBERSKI B. et MONIQUET C., 2005 - Flore et végétation des bords de route en Wallonie. Bords de routes fleuris, refuges de biodiversité. Direction Générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Division de la Nature et des Forêts. Travaux N° 28, 150 p.



Le village de Gembes vu de la colline de Sodimont











Photos de Véronique Lemercier et Michel Maldague

La pompe à eau de Porcheresse, l'Almache et ses castors

Dimanche 9 août 2026

Noëlle De Brabandere

Organisation et rapport : Noëlle De Brabandere
Merci à Daniel Etienne Ryelandt pour sa connaissance aigüe des castors
Merci à Roland Incoul pour les explications sur la pompe à eau et le vicinal
Merci à Patricia De Becker pour l'inventaire et les photos de la flore
Merci à Quentin Pirotte du Contrat de rivière Lesse pour les cartes
Météo : parfaite
Une vingtaine de participants

1) Introduction sur l'Almache et son bassin versant, l'eau ne s'arrête pas aux limites administratives, la pollution non plus.



La Directive-Cadre Eau 2000/60/CE[1] a invité les états membres de l'Union Européenne à gérer et protéger leurs ressources en eau par bassins versants, délimités par une ligne de crête, et non plus à l'intérieur des frontières ou des limites administratives.
La DCE impose une planification par périodes de six ans.
Dans ce cadre, les états européens ont délimité :

- A l'échelle la plus grande : des districts hydrographiques. Nous sommes ici dans **le district hydrographique de la Meuse** (avec France et Pays-Bas : ce qui implique des accords internationaux).

[1] La directive 2000/60/CE établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, appelée aussi directive cadre sur l'eau, est une directive européenne adoptée le 23 octobre 2000. Elle établit un cadre pour une politique globale communautaire dans le domaine de l'eau.

- A l'intérieur des districts hydrographiques ont été délimités des sous-bassins hydrographiques. Nous sommes ici dans **le sous-bassin hydrographique de la Lesse**.
- A l'intérieur des sous-bassins hydrographiques, ont été délimitées des « masses d'eau de surface » et des « masses d'eau souterraine ». La masse d'eau est l'unité de rapportage à l'Europe pour contrôler l'évolution de la qualité de l'eau et prendre des mesures préventives et/ou curatives. Nous sommes ici dans **la masse d'eau de surface LE04R « ruisseau de Gembes »** Cette masse d'eau est qualifiée de naturelle et catégorisée dans les « Ruisseaux ardennais à pente forte ». Le point principal d'analyse se trouve logiquement près de l'exutoire – là où l'Almache se jette dans la Lesse- à Daverdisse. Les analyses de chaque masse d'eau portent sur l'état écologique (sur base d'indicateurs biologiques, physicochimiques et hydromorphologiques ; ICI : qualifiée de bon ou très bon) et l'état chimique. ICI : l'état chimique est considéré comme bon lorsqu'on exclut les micropolluants aujourd'hui omniprésents à de très faibles concentrations, tout en étant persistants et toxiques.

Et la région est concernée par **la masse d'eau souterraine RWM100 « Grès et schistes du massif ardennais »,** dépôts du Dévonien inférieur, composés de roches dures, très plissées et fracturées, schistes, phyllades, grès, quartzites, quartzophyllades. Ce ne sont pas de véritables aquifères, mais des réserves aquifères limitées, d'un grand intérêt pour l'alimentation du réseau hydrographique de surface et pour la consommation locale. L'état de cette masse d'eau souterraine est qualifié de bon, dans la mesure également où on exclut les micropolluants dits « éternels ».

Nous descendons le chemin forestier jusqu'à la pompe à eau. Nous pouvons observer quelques plantes – ici un peu fantomatiques dans cette période de sécheresse et de chaleur (voir relevé 1 réalisé par Patricia De Becker à la fin de ce compte-rendu)

2) <u>La pompe à eau, une machine « comme à Versailles »</u>



Nous arrivons au petit bâtiment en pierre qui abrite la « Machine à élever les eaux », particulièrement ingénieuse et performante, magnifique témoignage d'archéologie industrielle.



Photos Michel Maldague

Roland Incoul , habitant de Porcheresse, nous explique la machine qui n'a plus aucun secret pour lui !



Roland Incoul , Photo Véronique Lemercier

Elle a été construite en 1870 et a fonctionné jusqu'en 1953. La modernisation du réseau de distribution d'eau a entrainé son arrêt définitif. Complètement abandonnée et rouillée, elle a été restaurée en 1991 par des passionnés et grâce à une subvention dans le cadre de l'Année des Fontaines.

Un canal de dérivation prenait l'eau de l'Almache 700 mètres en amont pour l'amener jusqu'à l'arrière du bâtiment (Ce canal de dérivation était relativement bien conservé jusque dans les années 2010 mais a ensuite été fort abimé par des travaux forestiers et disparait malheureusement petit à petit). L'eau se déversait sur une roue à augets de trois mètres de diamètre et large d'un mètre qui alimentait quatre pompes à pistons.

Ces pompes « aspiraient » l'eau d'une source et l'envoyaient dans un réservoir situé 400 mètres plus loin et 47 mètres plus haut ! en surplomb du village de Porcheresse. Ce réservoir alimentait par simple gravité les abreuvoirs et les bornes-fontaines du village. Il a ensuite permis de distribuer l'eau jusque dans les maisons. En 1869, Porcheresse était le premier village à bénéficier de l'eau courante ! Mieux qu'à Versailles qui n'alimentait que des fontaines !



Photo Michel Maldague

3) Les Castors, eux aussi formidables ingénieurs hydrauliques



Un grand castor mâle identifiable par sa queue entaillée. Bièvre.
Photo Daniel-Etienne Ryelandt



Une mère castor qui se toilette et un castorin rongeant une baguette.
Photo Daniel-Etienne Ryelandt

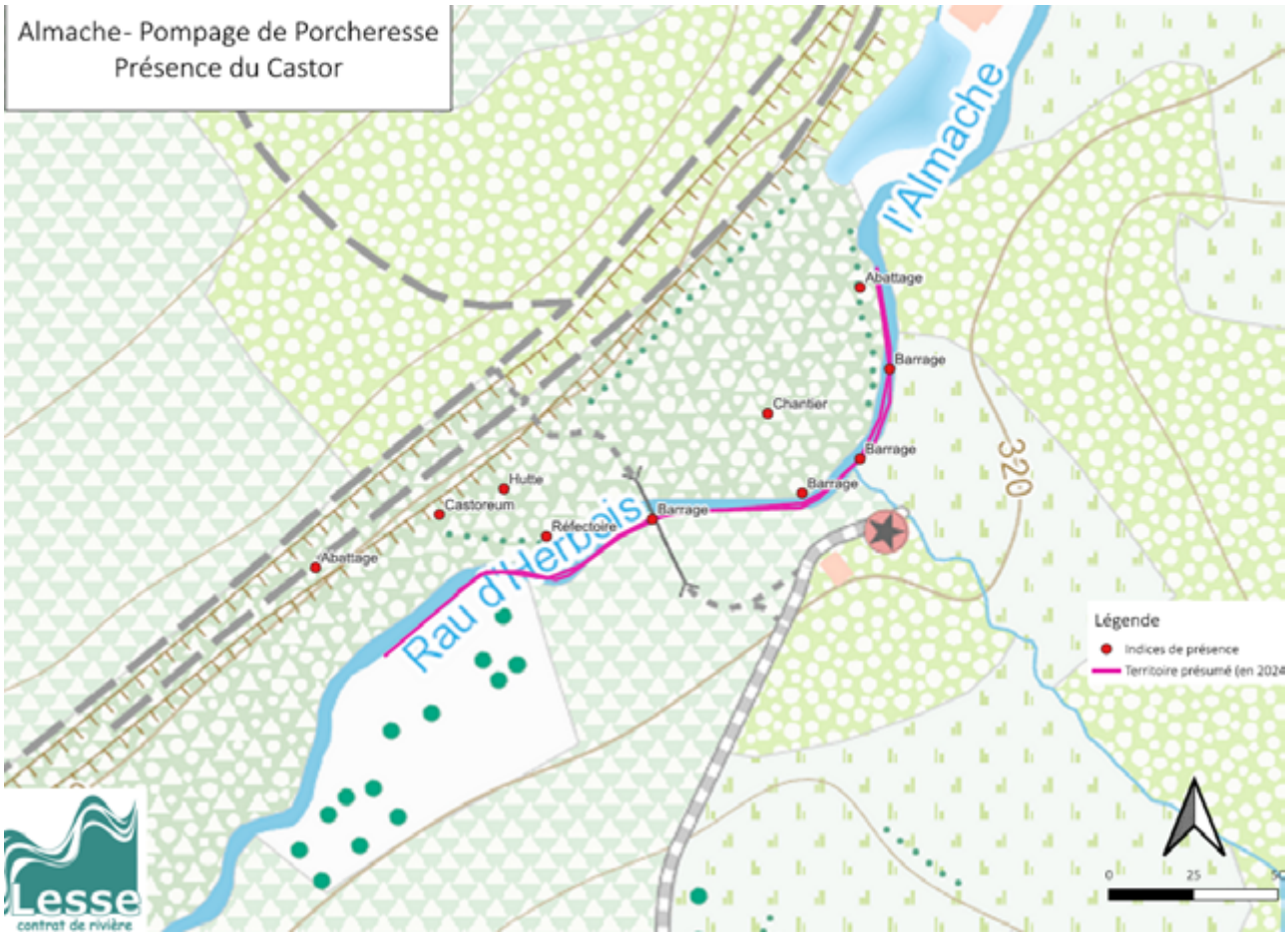

Carte réalisée par Quentin Pirotte du Contrat de rivière Lesse



Daniel-Etienne Ryelandt,
photo Michel Maldague

Nous parcourons quelques mètres vers l'aval de l'Almache pour contempler un premier barrage de castors. Cette observation est confirmée par Daniel-Etienne Ryelandt qui s'est spécialement déplacé pour donner son aval à nos suppositions.



Le premier barrage de castors,
photo Michel Maldague

Puis nous remontons vers l'amont jusqu'à la passerelle. D'où nous pouvons observer un deuxième barrage et une hutte, presque envahis par la végétation abondante à cet endroit malgré la sécheresse qui sévit depuis quelques semaines. Un peu plus loin une deuxième hutte et quelques arbres taillés « en crayon » confirment encore la présence de ces grands rongeurs (les plus grands d'Europe).



Les deux huttes Photos Noëlle De Brabandere

Les castors (*Castor fiber L. Classe : Mammifère Ordre : Rongeurs – Famille : Castoridés*) sont des animaux semi-aquatiques. Leur ouie et leur odorat sont bien développés, mais leur vue n'est pas performante, alors que ce sont des animaux principalement nocturnes. L'essentiel de leurs activités est concentrée près de la berge. Nonante pourcents des prélèvements de végétaux sont ainsi situés dans les 10 premiers mètres.
Le castor est un animal territorial. Il ne vit pas en colonie, mais en unité familiale composée des parents, des jeunes nés l'année précédente, appelés subadultes, et des jeunes de l'année, appelés castorins. En général, dans nos régions, une famille est composée de 4 à 6 individus (2 parents, 1 à 2 subadultes et 2 à 3 castorins). Le castor avait complètement disparu, chassé pour sa fourrure, pour le castoréum[2], et aussi pour sa chair, assimilée à celle d'un poisson et donc autorisée le vendredi !! Il a été réintroduit illégalement à la fin des années 1990. Il est aujourd'hui strictement protégé.
Les retenues d'eau créées par les barrages favorisent la mise en place d'une végétation typiquement aquatique, ici abondante malgré la sécheresse. (voir le relevé n°2 réalisé par Patricia De Becker à la fin de ce compte-rendu)

4) <u>Les zones protégées : une lasagne de mesures juridico-administratives.</u>
Nous passons devant un petit panneau de Natagriwal, organisme aidant les propriétaires de terrains ou bois en zone Natura 2000 à aménager leur site pour être accueillants à la biodiversité.

[2] **castoreum** : substance huileuse et brunâtre issue de la sécrétion de deux glandes débouchant dans le pseudocloaque. L'odeur est puissante et persistante. Le castor gratte le sol de la rive pour former une petite bosse de sable, de feuilles ou de terre d'environ 10 à 20 cm (édicule de marquage). Il y dépose le castoréum mélangé d'urine pour marquer son territoire. Cette substance était très prisée pour la parfumerie de luxe, et dans un passé plus lointain, pour l'alimentation et la médecine traditionnelle.



Photo Patricia De Becker

L'occasion de rappeler ici quelques mesures de protection issues de nombreuses réglementations européennes et régionales, parfois difficiles à démêler, et surtout compliquées à contrôler (Trop de norme tue la norme ?). Chacune de ces protections impose des précautions environnementales. Lorsqu'un terrain se trouve dans plusieurs de ces protections, les règlementations (européennes et/ou régionales) se cumulent.

Dans le désordre *: zone de prévention de captage* , *zone en amont d'une zone de baignade*, *zone sensible du point de vue des nutriments* (azote et phosphore), *zone vulnérable* (risques de concentrations en nitrate), *zone humide dites « Ramsar »*, *zone d'eaux piscicoles, réserve naturelle domaniale, réserve naturelle agréée, réserve forestière, zone humide d'intérêt biologique, parc naturel, zone reprise en « N » sur le plan de secteur, site classé par la Commission royale des Monuments, site de grand intérêt biologique, zone karstique, zone inondable, Géoparc (créé dans le cadre d'un programme international de l'UNESCO)…*

A toutes ces références, il faut ajouter la notion de «*réserve naturelle (privée)*» qui est le simple fait d'un propriétaire privé, généralement une association, beaucoup plus rarement un particulier, voire une commune qui voue sa propriété à la protection de la nature, parfois même quand le site n'est soumis à aucune disposition légale.

Et enfin, ***le réseau Natura 2000***[3] **:** La Wallonie a classé les zones en **14 types d'unités de gestion (UG)** selon les milieux naturels. Chaque UG possède ses propres règles de gestion et des objectifs précis pour préserver la nature. Nous sommes ici devant un site classé en **UG1**, protection maximale : milieux aquatiques (cours d'eau, zones humides). Les propriétaires privés et publics d'un terrain en Natura 2000 peuvent bénéficier d'indemnités financières. Le montant des aides varie selon l'unité de gestion.

5) <u>Le Vicinal, reliant les villages autrefois isolés</u>

Nous remontons ensuite quelques mètres plus haut et atteignons le tracé du vicinal .

[3] Natura 2000 est issu de deux directives européennes : Le directive « Oiseaux » 79/409/CEE du 2 avril 1979 et la directive « Habitats » 92/43/CEE du 21 mai 1992

Roland Incoul nous présente cette ligne vicinale qui a fonctionné de 1906 à 1952. Elle longeait l'Almache entre Gembes et Daverdisse et faisait partie de l'ancienne ligne de tramway à vapeur de la SNCV reliant la gare de Graide à Wellin (ligne 518). Son rôle principal était le transport de voyageurs et de bois vers les gares ferroviaires. La construction de ces lignes a nécessité de gigantesques travaux de génie civil : études des sites, aplanissements de terrain, déblais, remblais, ponts et gares…

Aujourd'hui nombreux de ces tracés sont transformés en RAVel pour le grand bonheur des cyclistes et des promeneurs.

Dans le cas présent, des morceaux du tracé ont été vendus à des propriétaires privés, ce qui oblige les créateurs de circuits de randonnée à trouver des « déviations » moins planes.

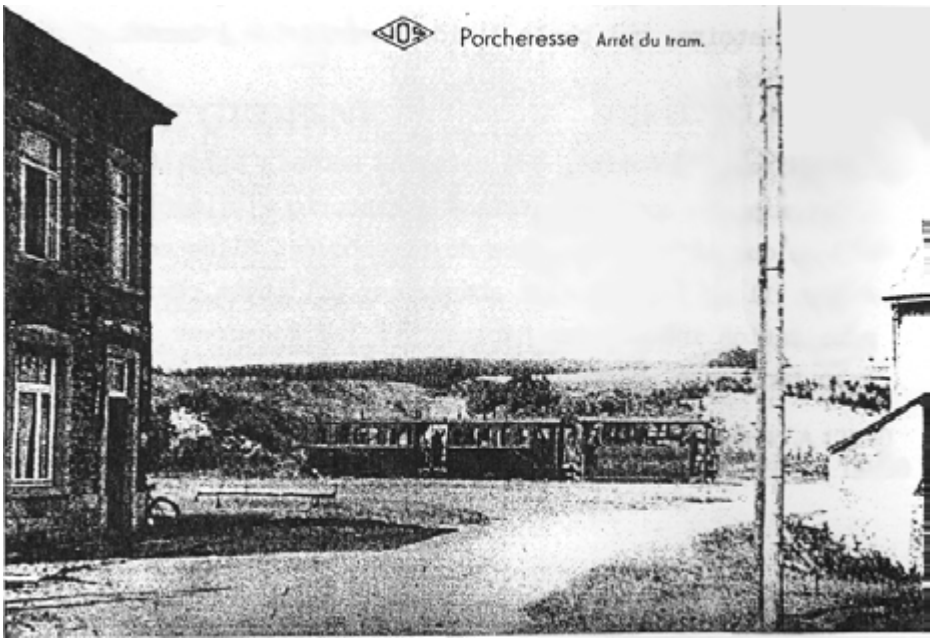

Voici les relevés botaniques transmis par Patricia De Becker

<u>1. Du parking jusqu'à la pompe à eau</u> *:*

Chamaenerion angustifolium	Épilobe en épi
Circaea lutetiana	Circée de Paris
Cirsium arvense	Cirse des champs
Cytisus scoparius	Genêt à balais
Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit-cyprès
Galeopsis tetrahit	Galéopsis tétrahit
Geranium robertianum	Herbe à robert
Hypochaeris radicata	Porcelle enracinée
Knautia arvensis	Knautie des champs
Lythrum salicaria	Salicaire commune

Myosotis scorpioides	Myosotis des marais (photo)
Persicaria hydropiper	Renouée poivre d'eau
Polygonatum multiflorum	Sceau de Salomon commun
Potentilla anserina	Potentille des oies
Pteridium aquilinum	Fougère-aigle
Senecio ovatus	Séneçon de Fuchs
Tanacetum vulgare	Tanaisie vulgaire
Torilis japonica	Torilis anthrisque
Urtica dioica	Ortie dioïque
Vicia cracca	Vesce à épis

2. *Alentours de la pompe à eau jusqu'aux huttes des castors :*

Achillea ptarmica	Achillée sternutatoire
Alisma plantagoaquatica	Plantain d'eau commun
Alliaria petiolata	Alliaire
Angelica sylvestris	Angélique des bois
Bidens frondosa	Bident à fruits noirs
Carex pendula	Laîche à épis pendants
Convolvulus sepium	Liseron des haies
Dryopteris filix-mas	Fougère mâle
Filipendula ulmaria	Reine-des-prés
Galeopsis tetrahit	Galéopsis tétrahit
Galium mollugo	Caille-lait blanc
Heracleum sphondylium	Berce commune
Iris pseudacorus	Iris jaune
Jacobaea vulgaris	Séneçon jacobée
Juncus effusus	Jonc épars
Lapsana communis	Lampsane commune
Lotus pedunculatus	Lotier des fanges
Lycopus europaeus	Lycope d'Europe
Mentha aquatica	Menthe aquatique
Mentha arvensis	Menthe des champs
Myosotis scorpioides	Myosotis des marais
Persicaria bistorta	Bistorte oticinale (photo)
Phragmites australis	Roseau
Plantago major	Plantain à larges feuilles
Ranunculus flammula	Petite douve
Rumex obtusifolius	Patience sauvage
Salix cinerea	Saule cendré
Solanum dulcamara	Morelle douce-amère
Stachys palustris	Epiaire des marais (photo)
Stellaria media	Stellaire intermédiaire
Teucrium scorodonia	Germandrée scorodoine
Veronica beccabunga	Véronique des ruisseaux



Persicaria bistorta



Stachys palustris



Myosotis scorpioides

Photos : Patricia De Becker

Migrations

Samedi 5 septembre 2026

Corentin Rousseau et Michel Maldague
avec l'aimable participation de Marc Paquay



Nous étions une bonne douzaine de Naturalistes de la Haute-Lesse à rejoindre les ornithologues responsables du poste de comptage de Honnay. Après la journée particulièrement agitée d'hier, la place prise par le vent d'ouest présageait une faible activité migratoire. Et il en fut ainsi, le tableau se révéla particulièrement maigre. C'est le moins qu'on puisse dire. Le rapport journalier du poste de Honnay mentionna «*Migration assez faible*».

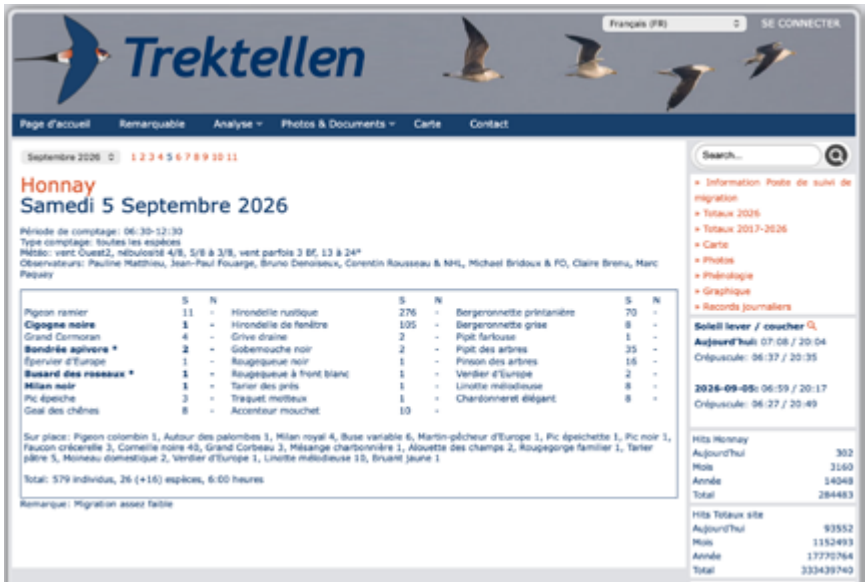

https://trektellen.nl/count/view/176/20260905



Grand cormoran
(*Phalacrocorax carbo*)
Photo : Michel Maldague

La migration est souvent tributaire des conditions météorologiques. Les oiseaux migrateurs profitent des fenêtres favorables qui se présentent pour poursuivre leur route vers le sud. Analysons ici la phénologie de quelques espèces survolant notre poste d'observation de Honnay, afin de mieux cerner les mouvements migratoires observés au cours de cette fin d'été 2026.

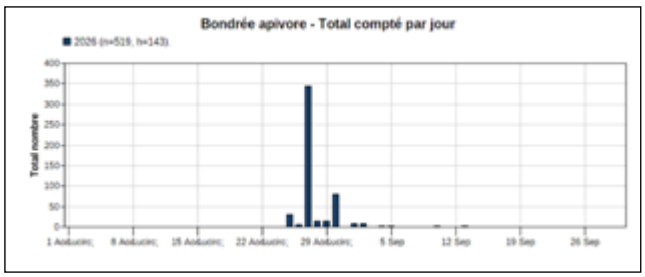

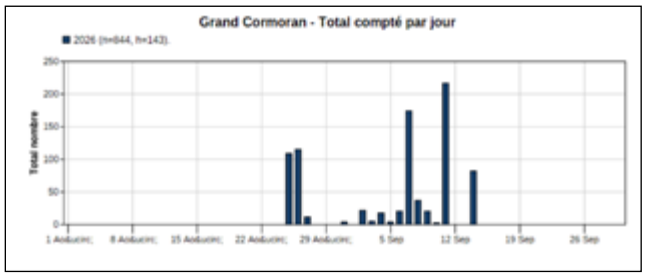

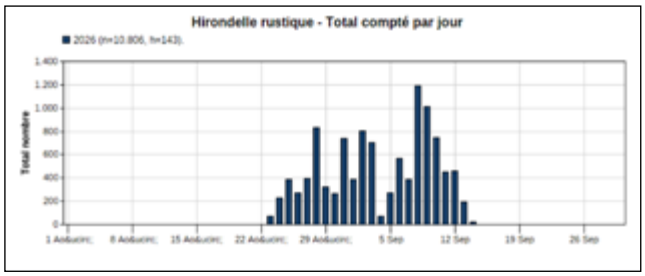

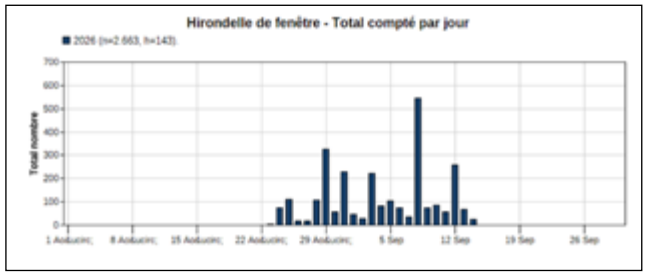

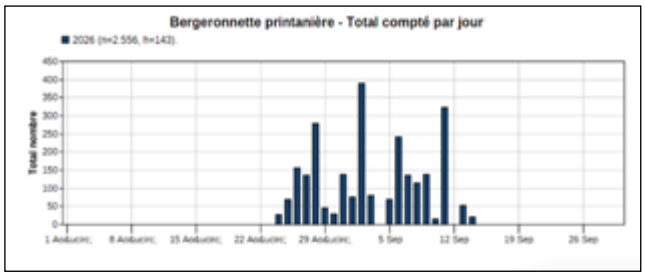



Les statistiques enregistrées à ce jour sur le site Trektellen.org permettent de visualiser les pics de passage de ces six espèces :

- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : 345 bondrées (27 août)
- Grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : 217 grands cormorans (11 septembre)
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) : 1191 hirondelles rustiques (8 septembre)
- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*) : 544 hirondelles de fenêtre (8 septembre)
- Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) 390 bergeronnettes printanières (2 septembre)
- Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : 735 pipits des arbres (25 août)

Deux espèces remarquables pour le site :

- Elanion blanc (*Elanus caeruleus*) : 1 individu le 1er septembre 2026
- Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) : 45 oiseaux le 6 septembre 2026.

Nous avons tout de même eu la chance d'apercevoir une Cigogne noire poursuivant son vol plein sud. Comme quoi, l'observation des oiseaux ne se fait pas toujours sur commande : il faut savoir attendre et faire preuve de patience. Une chose est certaine : plus on fréquente un site, plus les chances d'y rencontrer l'une ou l'autre espèce remarquable augmentent. Une belle leçon d'humilité face au vivant.

Chronique de l'environnement

Réunion de la Commission permanente de l'Environnement

Vendredi 24 juillet 2026
Procès verbal, par Damien Delvaux

Présents : Brigitte Anthoine, Henri De Lamper, Damien Delvaux, Michel Govaerts, Myriam Hilgers, Patrick Lebecque, Véronique Lemercier, Patrick Lighezzolo, Michel Maldague, Daniel Tyteca

Ordre du jour :

1- **Approbation du rapport de la CPNHL du 17 avril 2026**

2- **Extension de la carrière des Limites à Ave et Auffe / Wellin**

Le comité a examiné le rapport sur les incidences environnementales de la révision du plan de secteur pour le projet d'extension de la carrière des Limites. Après avoir évoqué quelques manquements dans l'examen de l'impact environnemental (par ex. l'impact sur les papillons de nuit), le comité a unanimement considéré l'importance de préserver la bande de zone boisée au nord de la carrière actuelle (Figure) qui est très riche en orchidées (*Cephalanthera damasonium, Platanthera chlorantha, Neottia nidusavis*, …), en Monotrope et en *Daphne mezereum*. Dans le projet de la carrière, cette bande est mentionnée afin de pouvoir y verser

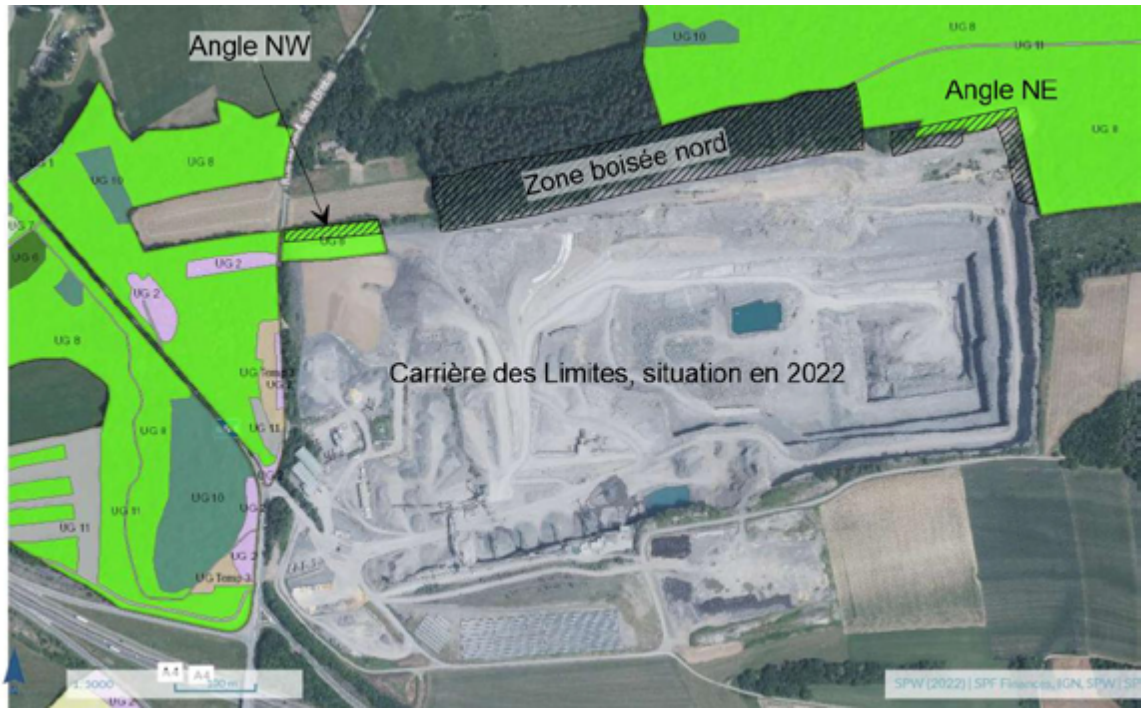

des stériles (verse Nord). Le rapport propose comme mesure d'évitement de préserver cette bande ainsi que la zone boisée à l'angle Nord-Est de la carrière actuelle comme zone tampon. Nous proposons donc de demander d'exclure cette zone de la demande de modification du plan de secteur. Le comité appuie aussi les autres mesures d'évitement proposées (abandon de toute poursuite d'activité extractive : dépôts de stériles ou extraction) dans les angles Nord-Est et Nord-Ouest de la carrière actuelle, respectivement partiellement et entièrement inscrites dans un périmètre de site Natura 2000.

D'autre part, les mesures de compensation sont considérées comme insuffisantes et inadéquates. Il est prévu de mettre à blanc deux parcelles de conifères pour reconstituer des pelouses calcaires qui seraient utilisées pour la transplantation des espèces protégées présentes dans le périmètre du projet : orchidées, bois-gentil, etc. Il y a plusieurs objections à cette proposition. Les orchidées et le bois-gentil proposés à la transplantation proviennent de zones boisées et sont des espèces typiques de sous-bois en zone calcaire. Les transplanter sur une pelouse calcaire ouverte n'a pas de sens car le biotope est fondamentalement différent. D'autre part, il est bien connu que la transplantation d'orchidées donne de très mauvais résultats. Notons aussi que l'application des mesures d'évitement proposées limiterait la nécessité de transplanter les orchidées et le bois-gentil. Dès lors, le fait que la transplantation n'est pas une option réaliste est un argument supplémentaire pour retirer la bande nord du projet. Enfin, les mesures de compensation doivent normalement porter sur au moins trois fois la surface initiale impactée (En Allemagne, ce facteur est de 7 et non de 3). Dès lors, si la bande nord est utilisée pour le versement de stériles, les mesures de compensation seront nettement insuffisantes.

3- Protection des orchidées (Daniel)

- Station de *Cephalanthera longifolia* sur le talus de la route Wavreille – Tellin. Le talus en bord de route Wavreille Tellin, près de Ehô, a été « nettoyé » et le sol étrépé. Cela a causé la destruction de la population de *Cephalanthera longifolia* et de deux pieds d'*Orchis purpurea* (mais subsistance de *C. longifolia* en lisière).

- La prairie à orchidées de la Terre des Aujes (Revogne) qui était en pleine floraison a été fauchée de manière beaucoup trop précoce le 26 mai 2026. En principe une convention interdit le fauchage précoce (pas avant juillet). Cela a interrompu le cycle floraison – fructification de *Dactylorhiza majalis* et de *D. viridis* (ce dernier en perdition avec le réchauffement climatique).

- Visite des stations d'*Epipactis purpurata* en Lesse et Lomme pour le DNF de Rochefort. La date du 11 août a été proposée. Malheureusement, l'état des populations est très médiocre vu la sécheresse. Il a malgré tout été décidé de maintenir la visite afin de profiter de la disponibilité des membres du DNF à cette date pour les conscientiser sur la préservation des orchidées rares sur le territoire de Rochefort. On a proposé de faire une réunion qui débuterait par une courte séance introductive en salle à Sohier, suivie d'une visite de la station au Ry d'Ave, près du pont de l'autoroute, où l'on voit encore quelques pieds (14 au total) broutés par les chevreuils affamés par la sécheresse. Deux autres stations seront visitées ensuite (Bois de la Héronnerie Nord, Bois de Hart), pour donner un bon aperçu de l'écologie et des biotopes de l'espèce.

- Elaboration d'un « cadastre des orchidées de Lesse et Lomme ». Ce projet sera détaillé lors de la prochaine réunion.

- Interventions au Gros Tienne. Le SEMO et les NHL proposent de discuter de l'opportunité d'établir des dispositifs anti-intrusions et des panneaux indicatifs afin de préserver certains sites de la réserve du Gros Tienne du piétinement de nombreux visiteurs. Cette réserve est incontournable dans la région et bien au-delà pour les amateurs d'orchidées et sa surfréquentation entraîne des dégradations parfois importantes. Lors d'un tour de table, les membres présents ont exprimé unanimement leur accord en faveur d'une expérience de marquage léger (modalités à définir), limité à quelques zones sensibles, complétée par des panneaux explicatifs multilingues incitant au respect du site.

4- Frelon Asiatique : retour d'expérience

Michel Govaerts a apporté son piège à frelons asiatiques contenant une bonne dizaine de reines et pratiquement pas d'autres insectes. Cela plaide en faveur d'une efficacité assez sélective du piège proposé par la Région wallonne, sans démontrer qu'il s'agisse d'une mesure réellement contributive pour la situation des apiculteurs (la mise en place autour des ruches de filets à mailles trop fines pour le frelon mais ne gênant pas les abeilles pourrait être une approche intéressante pour limiter la prédation à la planche d'envol). A noter que l'impact du frelon asiatique sur les insectes sauvages reste également à évaluer. La campagne de piégeage de la RW a été financée sur le budget de la protection de l'environnement, à hauteur semble-t-il d'1 million d'Euros : résultats à suivre en fin d'année

5- Suite de la saga du jardin des paraboles

Le 21 mars dernier, le bourgmestre de Rochefort, Julien Defaux, a annoncé avoir été contacté par le Ministre de la Défense annonçant vouloir créer un camp d'entraînement «virtuel» sur le site des Antennes à Lessive. Les bâtiments existants seraient rénovés et le site pourrait accueillir l'effectif d'une compagnie (400 hommes).

https://www.rtbf.be/article/rochefort-l-armee-veut-creer-un-camp-d-entrainement-virtuel-sur-le-site-des-antennes-a-lessive-11698050

Le Collectif des Antennes de Lessive a publié une note à ce sujet, accessible sur le blog des antennes :

https://occuponsleterrain.be/2026/03/26/rochefort-lessive-apres-les-telecoms-et-le-lotissement-maintenant-larmee/

Le 20 juin dernier, notre ministre de la défense, Théo Francken, est très fier de nous annoncer avoir obtenu le feu vert pour l'acquisition de l'ancien site de la RTT Lessive pour un montant de 8,55 millions d'euros.

https://francken.belgium.be/fr/actualites/la-defense-acquiert-nouveau-un-terrain-militaire-pour-la-premiere-fois-depuis-des-annees

https://auvio.rtbf.be/media/les-sequences-de-matin-premiere-c-est-arrive-pres-de-chez-nous-3491070

Pistes pour la sauvegarde de l'épipactis pourpre en Lesse et Lomme

Compte rendu d'une action menée conjointement par

Pour le Département de la Nature et des Forêts (DNF) de la Région wallonne :
Natacha Debruxelles, attachée Natura 2000 (Direction de Dinant)

Pour le Cantonnement de Rochefort :
Michel Peret, brigadier, **Kevin Brams-Croise** et **François Poncelet**, agents de triage

Et pour les Naturalistes de la Haute-Lesse :
Michel Maldague, initiateur de l'idée,
Damien Delvaux, Président, **Véronique Lemercier**, **Patrick Lebecque**
Et **Daniel Tyteca**, coordination, présentation du projet et rédaction

Introduction – résumé des épisodes précédents

L'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata* J.E. SMITH) est à la fois une des orchidées les plus singulières et les plus menacées de la flore de Lesse et Lomme. Découverte seulement en 2001 dans le Bois de Hart (Limbourg 2001 ; Tyteca 2001), elle a depuis cette époque été repérée dans une petite dizaine de stations de notre région, toutes situées sur le territoire de la commune de Rochefort. Prises ensemble, quand les conditions climatiques et écologiques sont idéales pour la croissance et la floraison de l'espèce, ces stations constituent la majeure partie (les 2/3) de l'effectif total de l'espèce pour la Région wallonne, soit environ 400 individus (Tyteca et al. 2023).

Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'épipactis pourpre a fait couler beaucoup d'encre depuis sa découverte en Lesse et Lomme, principalement sous la main de votre serviteur ! Ainsi, pas moins de 42 pages lui ont été consacrées dans *Les Barbouillons*[1] . Il faut dire que, spécialement depuis 2021, la saga des paraboles du Bois de la Héronnerie nous y a particulièrement contraints. Cet évènement a été l'élément déclencheur d'une prise de conscience de la valeur que représentait cette espèce, qui se retrouvait bien malgré elle au centre des enjeux de la partie « conservation de la nature » de ce cycle infernal de demandes de permis – introduction de recours – refus du permis ... jusqu'à la perspective apparue récemment que, le promoteur du scandaleux projet ayant épuisé toutes ses cartouches, ce serait l'armée belge qui se verrait devenir la détentrice de ce morceau de forêt : gageons que la situation ne peut pas être pire qu'avec le promoteur, et que nous saurons apporter en temps opportun les arguments en faveur de la conservation définitive de l'espèce. Tout au long de ces discussions, nous avons aussi souligné l'énorme difficulté qu'il y avait de faire jouer effectivement la Loi de la Conservation de la Nature. Nous n'avons jamais baissé les bras, et le rapprochement entre le DNF et les NHL (qui n'ont jamais été séparés longuement ni irrémédiablement) constitue un des jalons vers cet accomplissement.

[1] N° 202 (2001) : 88-92 ; N°214 (2003) : 94-95 ; N° 231 (2006) : 108-110 ; N° 267 (2012) : 13-14 ; N° 308 (2019) : 33-34 ; N° 312 (2020) : 36-38 ; N° 316 (2021) : 33-36 ; N° 320 (2022) : 33-34 ; N° 322 (2023) : 51-57 ; N° 324 (2023) : 27-30 ; N° 333 (2026) : 26-31 & 32-33.

Pour faire avancer les choses, nous avons donc décidé de reprendre l'ensemble de la problématique de la conservation d'une espèce emblématique et patrimoniale, bien représentée dans notre merveilleuse région, et de la soumettre aux pourparlers avec nos amis du DNF. Pour ce faire, nous avons organisé une journée (le 11 août 2026) au cours de laquelle nous avons commencé par synthétiser succinctement l'ensemble des enjeux, pour ensuite nous rendre sur le terrain afin de bien matérialiser ces enjeux et de percevoir les caractéristiques importantes des habitats naturels de l'espèce. Il faut dire que, en cette année 2026, les conditions climatiques ne nous ont guère aidés dans cette démarche, et qu'il a fallu à tous beaucoup d'imagination pour se représenter « en vrai » ces splendeurs de notre patrimoine naturel. Mais avec de la bonne volonté, on abat les montagnes.

Caractéristiques remarquables de l'épipactis pourpre et de son milieu naturel de prédilection

Rappelons que l'épipactis pourpre est une espèce **mixotrophe**, ce qui signifie qu'elle présente un appareil foliaire réduit, avec des petites feuilles peu fonctionnelles, d'autant plus qu'elles exhibent une coloration pourpre-bronzé foncé, rendant de ce fait la photosynthèse peu efficace. La plante dépend donc en grande partie, même adulte, de ses champignons mycorhiziens, et est de ce fait strictement inféodée aux milieux forestiers matures, avec beaucoup d'**ombrage** et de **fraîcheur**. De fait, on l'observe en général dans des milieux où peu d'autres plantes angiospermes sont présentes. La **compétition** avec des espèces aimant la lumière ne lui est en général **pas favorable**. Ses racines descendant verticalement à grande profondeur expliquent qu'on l'observe dans des milieux à **sols profonds**, bien irrigués, typiquement sur des argiles ou des schistes argileux. La combinaison de ces caractéristiques explique que les milieux qui sont favorables à l'épipactis pourpre sont des bois denses, constitués de vieux arbres, apportant ombre et fraîcheur, à l'écart de plantes recherchant la lumière, sur des sols profonds, argilo-schisteux. En Famenne, la forêt typique apportant ces éléments est la **chênaie faménienne**, avec souvent des vieux chênes de 100 à 200 ans, bien qu'il ne soit pas exclu de trouver l'espèce dans des hêtraies.

Tout ceci n'exclut pas non plus que la plante puisse se retrouver dans des **biotopes de substitution**, comme par exemple des vieilles plantations d'épicéas, apportant ombre et fraîcheur, excluant la présence de végétaux héliophiles, sur des sols profonds. L'exemple nous en est d'ailleurs fourni dans notre région de Lesse et Lomme. Il ne faut évidemment pas en conclure que la forêt à privilégier en Famenne est la pessière : celle-ci est de toute façon vouée à disparaître, étant loin de figurer « en station » en Famenne, comme disent les forestiers. Tout au plus peut-on la privilégier comme solution d'attente, si d'aventure les chênaies étaient frappées de quelque fléau qui en rendrait la survie précaire : ne parle-t-on pas de dépérissement des chênes, voire de … changement climatique, qui pousserait nos chênaies à s'implanter plus au nord ? Mais que dire alors de nos pessières : ne seraient-elles pas encore plus poussées à s'implanter plus au nord …

Revenons à la situation présente, en espérant que nous puissions garder nos bonnes vieilles chênaies encore quelque temps ! Peu d'autres espèces d'orchidées se trouvent en présence de l'épipactis pourpre, si ce n'est



Fig. 1. – Une fleur bien typique de l'épipactis pourpre (photo Daniel Tyteca)

la néottie nid d'oiseau (*Neotia nidus-avis*), parfois présente dans les mêmes milieux (et elle-même complètement mycohétérotrophe), ou l'épipactis à feuilles larges (*Epipactis helleborine*), espèce beaucoup plus ubiquiste et opportuniste, avec laquelle l'épipactis pourpre forme assez facilement des hybrides (Fig. 2).

Il résulte de tout ceci que la survie de l'épipactis pourpre en Lesse et Lomme est tributaire – au moins encore pour quelque temps – de l'existence de vieilles forêts feuillues croissant sur des sols profond dans un bon état de conservation. Il est évidemment exclu qu'on envisage de replanter des épicéas aux seules fins de conserver l'*Epipactis purpurata*. Les forêts, typiquement la chênaie faménienne, doivent être exploitées dans des modes qui garantissent ombre et fraîcheur à la plante, en laissant en place les vieux arbres croissant à proximité des orchidées.



Fig. 2. – Une des rares plantes d'épipactis (*E. purpurata* x *E. helleborine*) à fleurir cette année. Mais au-delà des 2 ou 3 premières fleurs, les autres noircissent déjà … Pessière de Rauhisse, 5 août 2026 (photo D. Tyteca).

Notre visite de terrain du 11 août 2026

Après un exposé en salle, destiné à quelques rappels sur les orchidées et les épipactis, ainsi qu'à une évocation de la problématique à laquelle notre région et notre commune sont confrontées, nous parcourons quelques-uns des sites abritant (en temps normal) des populations de l'épipactis pourpre. Le premier est celui du Sourd d'Ave, d'accès très facile, où prospèrent habituellement quelques groupes de la forme *chlorophylla* d'*E. purpurata*, caractérisée par ses feuilles et tiges entièrement vertes, manquant donc des pigments violacés habituels de l'espèce. Les plantes sont bien là, quoique moins nombreuses que les années précédentes, mais toutes les inflorescences ont été broutées par l'un ou l'autre cervidé passant par là, de sorte qu'absolument aucune fleur n'est visible !

Le site suivant est celui du Bois de Hart, où l'espèce fut découverte pour la première fois en Lesse et Lomme en 2001. L'endroit avait également été signalé comme souffrant de la surcharge en gibier lié au sur-nourrissage en vue de faciliter la chasse. De fait, au fil du temps, cette population a vu ses effectifs de plantes fleuries diminuer drastiquement. Aussi est-ce avec un certain soulagement que nous observons aujourd'hui, sur la petite zone prospectée, un nombre de plantes supérieur à celui de l'an passé (six contre quatre !), à ceci près que toutes sont séchées et noircies, ne présentant aucune fleur encore digne de ce nom. Peut-être semblaient-elles trop peu appétissantes aux yeux des sangliers prospectant la zone !

Après le lunch pris lestement au refuge de notre Président Damien, au Saut del Berbis (Fig. 5), nous visitons un dernier endroit où habituellement prospèrent des épipactis pourpres, dans la pointe nord-ouest du Bois

de la Héronnerie, donc bien à l'écart de la partie du Bois affectée par les funestes spéculations immobilières que l'on sait. Ici également, comme dans les deux stations précédentes, le biotope est constitué d'un bois profond, sombre, où dominent les vieux chênes séculaires. L'organisateur de la journée s'était rendu sur ce site quelques jours auparavant, dans l'espoir de repérer des exemplaires de l'épipactis pourpre, tâche qui malheureusement devait s'avérer vaine ! Aussi est-ce avec un certain soulagement que nous en découvrons quatre, toutes de l'œuvre de représentants du DNF ! Trois des individus sont trouvés dans la partie basse du bois, juste à la pointe (Figs. 3 et 4) ; le quatrième est découvert par un autre agent, parti sur le plateau supérieur du bois, à 400 m d'ici, sur



Fig. 3. – Au pied d'un vieux chêne, sur un sol sans végétation (suite Fig. 3) … Bois de la Héronnerie (nord-ouest), 11 août 2026 (photo D. TYTECA).



Fig.4. – … une plante d'épipactis pourpre à inflorescence avortée et desséchée, Bois de la Héronnerie (nord-ouest), 11 août 2026 (photo M. MALDAGUE).

base des indications fournies par l'organisateur et muni de l'appareil GPS de ce dernier (plantes repérées lors d'années antérieures) ! Nous (NHL) sommes particulièrement heureux et motivés que ce soient les membres du DNF qui aient découvert ces quatre plantes, qui malheureusement nous avaient échappé, à nouveau à cause de leur aspect avorté et défleuri, n'attirant pas le regard.

Conclusion : actions prioritaires de conservation

Pour conclure cette note, nous ne pouvons faire mieux que de reprendre ce que dit le consortium des groupes de travail allemands «Orchidées indigènes » (AHO 2026), qui ont proclamé l'épipactis pourpre l'« Orchidée de l'année 2026 » : « L'épipactis [pourpre] dépend de forêts largement préservées de

toute perturbation. Les éventuelles interventions sylvicoles doivent être réalisées selon le principe du jardinage (coupe d'arbres isolés), en épargnant les zones précises où la plante est présente. Il convient de maintenir un microclimat équilibré, caractérisé par une forte humidité, au sein du peuplement forestier. Une gestion forestière attentive permet d'éviter une pénétration excessive de la lumière ainsi que la prolifération d'une végétation dense composée de hautes herbes et de jeunes ligneux. Une population de gibier équilibrée prévient le broutage répété des extrémités des pousses et des inflorescences ».



https://www.aho-hessen.de/PDFs/OdJ2026_Flyer-Epipactis_purpurata_web.pdf

Continuons à paraphraser : « L'aire de répartition européenne de l'épipactis [pourpre] s'étend de l'Angleterre et de la France jusqu'au sud-est de l'Europe. L'Allemagne se situant au cœur de cette aire, elle porte une responsabilité majeure quant à la conservation de l'espèce et de ses habitats ». En l'occurrence, nous dirions : « La Lesse et Lomme (ou la Commune de Rochefort) se situant au cœur de la Wallonie, elle porte une responsabilité majeure quant à la conservation de l'espèce et de ses habitats ».

Nous trouvons dans ces citations tous les aspects auxquels nous sommes confrontés dans notre région de Lesse et Lomme, même jusqu'à l'évitement du broutage par le gibier. Plus concrètement, nous pouvons reprendre les conclusions dressées lors de la préparation de notre article de 2026 (Tyteca 2026) :

Toutes les mesures doivent impérativement et urgemment être prises pour que l'ensemble des populations de Lesse et Lomme puissent bénéficier de conditions d'habitat leur permettant de prospérer au cours des décennies futures. Ceci implique que dès que possible, les biotopes suivants fassent l'objet de mesures de protection et de conservation efficaces, en inversant parfois le cours des évènements là où c'est envisageable, à savoir :

- Au Bois de Hart et au Bois d'Haurt (Lavaux-Sainte-Anne), éliminer le sur-nourrissage et contrôler de façon stricte les populations de gibier ;

- Au Parc (Villers-sur-Lesse), au nord de ce village, à Comogne (Focant), à Forbano (Villers-sur-Lesse), à Rauhisse (entre Lavaux-Ste-Anne et Villers-sur-Lesse) dans les parcelles où prospèrent les chênaies naturelles faméniennes, au Sourd d'Ave, et enfin au nord-ouest du Bois de la Héronnerie (Lessive), maintenir ou restaurer, voire rétablir, la gestion et l'exploitation des bois naturels de chênes dans des conditions permettant la stabilité des conditions d'ombre et d'humidité qui y prévalent ou y prévalaient, en s'abstenant de tout abattage et enlèvement massif des arbres ;

- A l'est du Bois de la Héronnerie (Lessive), favoriser le reboisement naturel, de façon à pouvoir rétablir, à terme, les conditions d'ombre et d'humidité qui prévalent dans les vieilles chênaies famenniennes ;

- Il en sera de même à Rauhisse, quand auront été éliminées les pessières, qui seront remplacées progressivement (et par voie naturelle, spontanée) par des peuplements de la chênaie famennienne naturelle.

Nous espérons que le DNF, en cohérence avec les partenaires qui s'avèrent pertinents (chasseurs ; autres acteurs de la gestion forestière), de même bien sûr qu'avec notre propre concours qui leur est assuré, pourra trouver dans ces lignes des suggestions d'actions qui seraient souhaitables, tout autant que réalisables.

Rappelons pour terminer la grande valeur biologique et patrimoniale de nos chênaies fameniennes, parfois qualifiées de « subnaturelles », et la valeur tout aussi cruciale de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*), ne serait-ce qu'en tant qu'espèce indicatrice des vieilles forêts climaciques, installées sur des argiles profondes. La diminution de cette orchidée, à laquelle nous assistons à l'heure actuelle, va de pair avec la perte de la valeur et de la stabilité des chênaies subnaturelles.

Références bibliographiques

AHO (Arbeitskreise Heimische Orchideen Deutschlands) 2026. - Die Orchidee des Jahres 2026 : Violette Ständelwurz, *Epipactis purpurata* Sm. (folder).

LIMBOURG P. 2001. Samedi 18 août : Prospection botanique à Wellin et à Lavaux-Ste-Anne (I.F.B. J6-3331). *Les Barbouillons* n° 202: 87.

TYTECA D. 2001. Un (ou deux ?) *Epipactis* nouveau(x) en Lesse-et-Lomme. Annexe au compte rendu de la sortie du 18 août 2001. *Les Barbouillons* n° 202: 88-92.

TYTECA D. 2026. Évolution et perspectives pour les populations de l'épipactis pourpre (*Epipactis purpurata*) en Lesse et Lomme. *Les Barbouillons* n° 333: 26-31.

TYTECA D, avec le concours de Fautch M, Hilgers M, Louviaux M, Paquay M, Rousseau C. 2023. La Héronnerie, l'épipactis pourpre et des Lois à réinventer. *Les Barbouillons* n° 322 : 51-57.



Fig. 5. – Notre groupe de ce jour (sauf la photographe V. Lemercier), Saut del Berbis, 11 août 2026 (de gauche à droite : KB, ND, DT, DD – debout, MP, FP, MM, PL).

Travaux de nos membres

Observations botaniques insolites en Lesse et Lomme en 2026

Daniel Tyteca (texte et photos)

Dans cette petite note je me propose de faire le compte rendu de quelques observations de 2026, menées dans l'optique de l'étude (jamais finie) des orchidées de Lesse et Lomme et de la prospection de zones naturelles dont j'ai la responsabilité en tant que conservateur. Comme on va le voir, mes pas me conduisent parfois bien loin de la seule famille des orchidées … A tout seigneur, tout honneur, c'est par une orchidée que je commence. Mais d'autres sujets seront abordés par la suite …



Fig. 1. – L'orchis bouffon dans une pinède calcicole du Massif du Roptai, 22 avril 2026.

1. L'orchis bouffon en dehors de son milieu habituel

Comme elle l'a déjà fait à quelques reprises dans le passé, c'est à nouveau ma fille Laureline qui m'a déniché cette insolite présence. Il s'agit de l'orchis bouffon (*Anacamptis morio*). Habituée des prairies semi-naturelles gérées par fauchage, ou quelquefois de prairies ou friches pâturées, généralement sur sols schisteux, cette espèce a bénéficié, au cours des dernières décennies, de la mise en place de programmes de restauration de prairies ou pâtures laissées à l'abandon, à un point tel qu'elle a vu son statut s'améliorer considérablement et qu'elle n'est désormais plus considérée comme menacée (voir par exemple Franckard et al. 2026 ; Liste rouge de la Flore – résultats des monitorings[1] ; voir nombreuses publications dans *Les Barbouillons*).

Cette fois cependant, l'espèce a été vue dans un milieu plutôt inhabituel. Le 22 avril 2026, j'ai eu la chance de l'observer au bord d'une ancienne plantation de pins sur calcaire : un pied particulièrement vigoureux d'*Anacamptis morio* (Figure 1) voisinait là avec des hôtes plus habituels de ce genre de biotope, des orchis mâles (*Androrchis mascula*) et des platanthères verdâtres (*Platanthera chlorantha*). L'endroit se trouve sur le flanc sud du massif du Roptai, à l'ouest du village de Ave, sur une assise franchement calcaire du Givetien, à proximité de la « prairie triangulaire » récemment défrichée et mise en pâture temporaire.

Dans notre région, c'est plutôt dans les prairies fraîches semi-naturelles sur schistes, à végétation basse, que l'on retrouve l'espèce. Ces biotopes, nombreux en Lesse et Lomme, sont généralement gérées par fauchage,

[1] https://biodiversite.wallonie.be/home/evaluation-biologique/resultats-des-monitorings/listes-rouges/flore-2022.html?sort=tax&refine.groupe=Flore

plus rarement par pâturage ; un grand nombre d'entre eux se retrouvent dans des réserves naturelles gérées notamment par l'association Natagora, ou font parfois l'objet de conventions passées entre des agriculteurs et des organismes comme Natagriwal. Il est exceptionnel qu'on retrouve l'orchis bouffon sur des sols calcaires ou calcaro-schisteux, mais ce n'est pas exclu, témoin ce pied unique quelquefois observé au Gros Tienne de Lavaux-Sainte-Anne. Il est néanmoins à relever que la présence de l'orchis bouffon dans des sites calcicoles est nettement plus fréquente dans la région de la Pointe de Givet (observations personnelles), non loin d'ici.

2. La jacinthe des bois est-elle indigène en Lesse et Lomme ?

A proximité du site dont on vient de parler, près de la pointe ouest de la prairie triangulaire du Roptai, le même jour, j'ai découvert deux petites populations de la jacinthe des bois (*Hyacinthoides non-scripta* – Figures 2 et 3), d'une cinquantaine de pieds chacune. La première se trouve plutôt en lisière, tout près de la pointe ouest de la prairie ; la deuxième se situe plus en sous-bois, plus près de la grand' route Dinant – Neufchâteau, donc dans un milieu forestier plus conforme à l'habitat habituel de l'espèce.



Figs. 2-3. – La jacinthe des bois au massif du Roptai, 22 avril 2026.

On peut certes se poser la question de l'indigénat de cette espèce en cet endroit. En effet, la jacinthe des bois, espèce à distribution atlantique, n'est pas rare dans une aire bien délimitée de la Belgique, à l'ouest d'une ligne joignant la vallée de la Meuse depuis son entrée en Belgique jusqu'au confluent avec la Sambre, allant ensuite vers la Région de Bruxelles-Capitale et Malines (VAN ROMPAEY & DELVOSALLE 1972 ; LAMBINON & VERLOOVE 2012). Les mentions à l'est de cette ligne, très sporadiques, sont jugées d'un indigénat douteux. La jacinthe est bien implantée dans le massif du Roptai, mais leur faible étendue et le petit nombre d'individus semblent indiquer que l'origine de ces populations serait de nature anthropique, à partir de déchets de jardin ou autres apports externes.

3. Une curieuse forme dans les fleurs de la vesce hérissée

La vesce hérissée (*Vicia hirsuta*) est extrêmement répandue dans toutes les parties de notre pays, comme dans la majeure partie de l'Europe. C'est une plante annuelle que l'on retrouve dans les prairies, les moissons, les friches et les bords de chemins (LAMBINON & VERLOOVE 2012). Elle se signale par une croissance en tiges fines, de façon désordonnée dans toutes les directions, atteignant une hauteur de 20 à 60 cm. Elle forme des massifs parfois uniformes où s'observent peu d'autres espèces (Figure 4). L'attention du botaniste averti ou amateur est rarement attirée vers ces massifs ornés de fleurs minuscules blanches ou rose pâle, semblant toujours affecter la même forme, peu ouvertes et plutôt tubulaires.



Fig. 4. – Massif de plantes de la vesce hérissée (*Vicia hirsuta*), photographié à Hour (Houyet), 16 mai 2026.

En photographiant des plantes de vesce hérissée dans une prairie nouvellement acquise, faisant partie de la réserve naturelle Natagora de la Basse Wimbe (Figures 5 et 6), je ne pus manquer d'être frappé par une curieuse structure sur l'une des photos que j'avais prises (Fig. 5). On semblait voir comme une antenne pourvue de petits disques ronds, tranchant nettement sur les inflorescences formées de fleurs plutôt fermées. En se rapprochant quelque peu (Fig. 6), on voit qu'évidemment les « disques » sont les étendards des fleurs de la vesce, qui pour la circonstance se sont dressés pleinement, alors qu'en général ils sont repliés sur la fleur, cachant ainsi les ailes et la carène, lesquelles sont bien visibles sur l'agrandissement.

Ce qui reste un mystère, c'est la raison pour laquelle, apparemment, seule une infime partie des fleurs lèvent ainsi leur étendard, comme pour montrer qu'elles sont accessibles à la visite et à la pollinisation. Ce qui est un autre mystère, c'est pourquoi cet aspect-là n'est apparemment pas dévoilé dans les descriptions de la morphologie et de la biologie de la plante. Je n'en ai pas trouvé mention dans la littérature, scientifique ou de vulgarisation. On ne va quand même pas me prétendre que ce processus est tellement rare qu'il n'apparaît presque jamais à l'observateur, et que je serais un des rares privilégiés à avoir pu le contempler !? Et c'est vrai que, en inspectant les fleurs de la vesce hérissée, j'ai rarement trouvé des inflorescences « à étendards levés » (voir Fig. 4). Quel avantage l'espèce aurait-elle à cacher ainsi, en général, ses différentes parties florales ? La réponse est que je n'en sais fichtrement rien … Toujours est-il que voilà un processus qu'il conviendrait d'observer attentivement quand l'occasion s'en présente … en sachant que ce n'est pas forcément chose facile : il faut bien se rendre compte que chaque étendard mesure à peine 3 à 4 mm de diamètre ! Avis aux amateurs … Faites-moi part de vos trouvailles, en n'ayant aucun scrupule à me ridiculiser, si d'aventure le processus se révèle tellement courant et banal qu'il ne vaut pas la peine d'être signalé ! Je ne suis après tout qu'un pauvre orchidolâtre …



Fig. 5. – Détail de la plante de vesce hérissée, montrant la structure insolite (flèche).



Fig. 6. – Vue agrandie de la structure insolite (chaque disque a un diamètre de ± 3-4 mm).

Réserve naturelle Natagora de Basse Wimbe, Ave-et-Auffe, 8 mai 2026.

4. Les orchidées et la (première) canicule de 2026

Le moins qu'on puisse dire est que les orchidées ont été durement touchées par la canicule (ou vague de chaleur) qui a sévi entre le 17 et le 28 juin 2026. Et on nous annonce qu'elle sera encore suivie par d'autres !

Attardons-nous, pour commencer, sur cette première vague de chaleur … Elle nous a bien eus en traître, à un point tel que la deuxième sortie des NHL consacrée aux **orchidées** cette année s'est pratiquement déroulée sans voir une seule fleur d'**orchidée** ! (voir ailleurs dans ce numéro). Pourtant, il s'en est présenté, et je peux dire avec certitude qu'il y a eu, à cette époque et même encore après, des orchidées qui présentaient des fleurs, en très bon état. A côté des espèces tardives qui ont manifestement beaucoup souffert de la chaleur (*Platanthera*, certains *Ophrys*, …), il y en a eu d'autres qui au contraire ont très bien résisté, à un point tel qu'on peut presque dire qu'elles ont été favorisées par la vague de chaleur !

Il en va ainsi de l'orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) qui présentait de très belles populations, notamment au site du Tienne de Boton, qui ont fait la joie du groupe de personnes que je guidais pour l'une des dernières balades de l'opération « Générations Nature », le 21 juin (Figure 7). C'est également le cas de l'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), qui a vu sa population du Tienne du Borquet encore s'accroître par rapport à l'an dernier, comptant en 2026 une trentaine de pieds (Figure 8), dont quelques-uns disséminés en dehors de l'aire principale, jusque sur mon terrain à Ave-et-Auffe, où il s'agissait de la première apparition de l'espèce ! D'autres espèces et leurs réactions par rapport à la vague de chaleur sont évoquées ailleurs dans ce numéro (« Excursion en Lesse et Lomme … »).



Fig. 7 – L'orchis bouc, photographié ici au Borquet (Ave), le 15 juin 2026, a particulièrement bien résisté à la période de canicule.



Fig 8 – L'orchis pyramidal, photographié ici au Borquet (Ave), le 15 juin 2026, faisait lui aussi partie des espèces qui ont bien résisté à la vague de chaleur.

Références bibliographiques

Frankard P, Delescaille LM, Petit G, Baumans XDA, Delmarche C, Dupriez P, Gathoye JL, Schott O, Barbier Y & Dufrêne M. 2026. Liste Rouge de la Flore Vasculaire de Wallonie. *Naturalistes belges* **107** (1) : 1-78.

Lambinon J. & Verloove F. (avec la collaboration de L. Delvosalle, B. Toussaint, D. Geerinck, I. Hoste, F. Vanrossum, B. Cornier, R. Schumacker, A. Vandenpoorten & H. Vannerom). 2012. Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Sixième édition, Meise, Jardin botanique national de Belgique, CXXXIX + 1195 pp.

Van Rompaey E. & Delvosalle L. 1972. Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise. Ptéridophytes et Spermatophytes. Jardin Botanique National de Belgique, Meise.

La belladone (*Atropa belladona*)

Georges De Heyn

Certains naturalistes qui ont participé à la session de juin en Alsace ont eu l'opportunité de visiter le château du Haut-Koenigsbourg et son jardin médicinal. Parmi les nombreuses variétés présentes, il y avait un plant de belladone en pleine floraison.

Sous ses dehors assez innocents, cette plante, appartenant à la famille des Solanacées, cache pourtant une dangerosité mortelle. Atropa désigne d'ailleurs une des trois Parques grecques, celle qui coupait le fil de la vie. Si beaucoup de solanées utilisées en cuisine sont originaires d'Amérique comme la tomate, la pomme de terre ou l'aubergine, l'origine de la belladone est eurasiatique.

Elle se présente comme une plante buissonnante, légèrement velue, pouvant atteindre un mètre et demi de hauteur. Peu commune, elle pousse chez nous au sud du sillon Sambre-et-Meuse dans les milieux calcaires semi-ombrés. Les feuilles pétiolées sont ovales-acuminées, entières, groupées par deux, une grande et une petite. C'est à l'aisselle des feuilles que la fleur en forme de cloche, de couleur brun-violacée, prend naissance. La floraison a lieu fin du printemps et se prolonge en été. Après fécondation, elle fructifie en une appétissante baie noire de la taille d'une cerise.



Belladone (*Atropa belladona*) en pleine floraison - (Photo Georges De Heyn)

Chaque baie contient 2 mg d'atropine mais aussi des alcaloïdes comme la scopolamine et l'hyoscyamine, substances hallucinogènes.

L'atropine est un antagoniste des récepteurs muscariniques et inhibe l'action de l'acétylcholine et du système parasympathique. A dose thérapeutique (2 mg), elle provoque une accélération du rythme cardiaque, une mydriase (dilatation de la pupille) et une paralysie de l'accommodation oculaire. Antispasmodique, c'est un excellent antidiarrhéique en association avec le laudanum (dérivé opiacé) mais les directives sanitaires européennes interdisent actuellement cette prescription magistrale. Les Vénitiennes utilisaient la belladone pour avoir des yeux noirs grâce à la dilatation des pupilles, ceci au détriment de l'acuité visuelle.

Il y a quelques années encore, les pharmaciens préparaient des cigarettes anti-asthme contenant des feuilles de belladone mais dont l'usage était détourné pour ses effets hallucinogènes. L'ingestion d'une dizaine de baies entraîne la mort, surtout chez les enfants gourmands et imprudents, par tachycardie, fièvre (par diminution de la sudation), confusion mentale et coma. Les victimes ont la peau chaude, sèche et présentent une mydriase. Les accidents transmis au Centre Antipoisons sont sporadiques vu la rareté relative de la plante et concernent surtout des ingestions de baies lors de la visite de jardins médicinaux.

- Hoste, I., & Centre Antipoisons. (2005). Plantes : un autre regard. Jardin botanique national de Belgique & Centre Antipoisons.
- Rameau, J.-C., Mansion, D., & Dumé, G. (1989). Flore forestière française : Guide écologique illustré : Vol. 1. Plaines et collines. Institut pour le développement forestier.



Relation de la première nidification du Guêpier d'Europe sur la Lesse

Marc Paquay (texte et photos)

Le 30 mai, lors d'une sortie d'observation des oiseaux guidée par Christophe Dehem et Dominique Peeters, 5 guêpiers d'Europe sont repérés à Lessive. L'observation de cette espèce chez nous est un fait rare. Parfois quelques oiseaux sont vus en passage au début du mois de mai, c'est irrégulier et très peu fréquent. La date tardive et l'endroit font vite suspecter une tentative de nidification …

Le lendemain de la première observation à Lessive, deux guêpiers sont notés à Wanlin et une douzaine d'autres sont repérés en vol près de la Lesse à Ciergnon par Sandrine Liégeois. L'après-midi, 6 exemplaires sont observés près des rives argileuses de la Lesse entre Lessive et Villers-sur-Lesse. Les oiseaux sont manifestement en recherche d'un site de nidification. La reproduction de cette espèce serait une première pour la Famenne : les ornithologues locaux sont très excités par cet événement !
La chose se confirme dans les jours suivants : deux couples, au moins, commencent à creuser des galeries dans les berges non loin d'une colonie d'Hirondelles de rivage. Ils pénètrent ensuite dans les cavités : manifestement nous sommes en présence d'oiseaux qui tentent de nicher. Durant tout le mois de juin, plusieurs couples (trois estimés à ce moment) sont présents mais relativement discrets : les guêpiers sont clairement en train de couver. Les premiers nourrissages, attestant la présence de poussins sont notés le 14 juillet lors de la découverte d'un quatrième nid. Les allées et venues des parents nourriciers aux nids sont notés durant le reste du mois de juillet. Cette activité bien visible permet la détection de deux nids supplémentaires bien occupés. Cette fois, la reproduction est dûment certifiée : une nouvelle espèce d'oiseau niche en Famenne !
A la fin de juillet et au début d'août, les observations vont bon train : les adultes nourrissent très activement. Très habiles à la chasse aux gros insectes, ils apportent à leurs poussins des taons, des guêpes, des frelons, des bourdons, des papillons de jour ou de nuit de diverses espèces ainsi que des libellules. Les poussins attendent le nourrissage dans une « chambre » au fond de la galerie. Au début, les parents rentrent et sortent bec en avant. Lorsque les poussins sont plus âgés, les adultes sortent à reculons du fait qu'ils ne savent plus se retourner dans la « chambre » Enfin, quelques jours avant l'envol, les jeunes se montrent à l'entrée du trou. Le 6 août, les premiers jeunes les plus avancés quittent le nid. Le lendemain, j'ai assisté aux premiers envols : les adultes ralentissent la cadence de nourrissage et appellent les poussins en se posant juste à côté du trou ou en voletant en face de celui-ci. Dès le 8 août, c'est 20 à 30 oiseaux qui volent au-dessus de la Lesse indiquant l'envol de jeunes issus de plusieurs nids. Tous les couples ne sont pas au même stade d'avancement. Ainsi, la première cavité à avoir été occupée ne contient apparemment que de très petits poussins autour du 10 août. Ce décalage est certainement dû à une ponte de remplacement provoquée par trop de dérangement lors de la première ponte …

Afin de retracer, la chronologie de la reproduction de la plupart des couples, en prenant en compte la date du 6 août comme référence des premiers envols et en considérant 25 jours en moyenne tant pour l'incubation que pour le séjour au nid, on peut retracer approximativement la chronologie de la reproduction de ces oiseaux :
- Premières arrivées sur le site constatées le 30 mai ;
- Installation et creusage des cavités du 2 au 15/6 environ ;
- Début de ponte autour du 16 juin ;
- Premières éclosions autour du 12 juillet ;
- Premiers envols aux environs du 6 août.

La plupart des nids sont désertés par les poussins autour du 10 août. Le nid 1, en retard par rapport aux



autres, verra l'envol de 3 jeunes le 22 août. Durant la dernière décade du mois, les guêpiers se regroupent et nous pouvons en observer jusqu'à plus de quarante en vol ce qui traduit une très bonne réussite de la reproduction. Dans les premiers jours de septembre, la bande (jusqu'à 44 ex. comptés) se regroupe en dortoir et le départ en migration semble imminent …

A Lessive, les derniers sont observés dans les premiers jours de septembre et cela marque la fin de cette belle histoire d'une première nidification des « Chasseurs d'Afrique » comme on les nommait autrefois. On peut espérer un retour de l'espèce l'an prochain …

Les Guêpiers hivernent en Afrique occidentale (Sénégal, sud Mali, Togo …)
On notera qu'il s'agit d'une espèce nettement méridionale qui, depuis quelques années, effectue une nette poussée vers le nord. Cette progression de l'aire de reproduction est certainement due au réchauffement climatique. Actuellement, la nidification est attestée régulièrement en Gaume mais également en Flandre.







Scabieuse colombaire – *Scabiosa columbaria*

Mots-clés :
Scabiosa columbaria – Scabieuse colombaire - caprifoliacées

Les petits fragments - 12
Un herbier de Haute-Lesse
ESPECE

Scabieuse colombaire

Scabiosa columbaria





- Les soies noires
- Une tige grêle et quasi glabre
- 5 pétales inégaux à chaque fleuron périphérique
- L'unique rangée de bractées, linéaires.

J	
F	
M	
A	
M	
J	
J	
A	
S	
O	
N	
D	

Mosan	Ardenne
AR	~ 0

Pelouses calcicoles
Rochers

- **Héliophile**
- **Mésoxérophile**
- **Neutrocalcicole**
- **Oligotrophe**

(Rochefort, 2026-07-02)

Sur sol calcaire

				ORDRE	Famille	Genre	Espèce
Eudic	Superast.	Astéridées	Campanulidées	DIPSACALES	**Caprifoliacées**	*Scabiosa*	*columbaria*

T1	Caprifoliacées	(9 genres en Belgique)
1.	*Lonicera*	chèvrefeuilles (6 espèces), dont *L. periclymenum* (chèvrefeuille des bois, C) et *L. xylosteum* (le camérisier, R, sur calcaire)
2.	*Symphoricarpos*	symphorines
3.	*Dipsacus*	cardères (4), dont *D. fullonum* (cabaret des oiseaux, C- AC en bassin mosan, R- RR en Ardenne)
4.	*Centranthus*	centranthes (3), dont *C. ruber* (centranthe rouge, AR en bassin mosan)
5.	*Valeriana*	valérianes (2), dont *V. officinalis* (valériane officinale, C)
6.	*Valerianella*	(5), dont la mâche (*V. locusta*, C- AC, la détermination précise exige des fruits mûrs)
7.	*Succisa*	succise des prés
8.	*Knautia*	knauties (2), dont *K.arvensis* (knautie des champs, plutôt calciphile, C en bassin mosan, AC-AR en Ardenne)
9.	*Scabiosa*	scabieuse colombaire

Eléments de description

- Vivace, 10-80 cm. *Tige quasiment glabre, assez grêle*, peu ramifiée
- Feuilles inférieures presqu'entières, les supérieures opposées et pennatiséquées (**B**)
- Capitules presque plans, d'un ∅ de 2-3,5 cm, les fleurs périphériques bien plus grandes, à 5 lobes inégaux, lilas à bleu violacé (**A**) parfois très pâle.
- *Soies noires* (5 arêtes du calice) (**C,D**), longues de 3-5 mm, mieux observées sur les jeunes fruits en formation (**C**)
- Involucre d'*une dizaine de bractées linéaires, disposées sur un seul rang* (**C,D**)

Pollinisation entomophile
Dissémination barochorie , anémochorie …

Caprifoliacées
Famille subcosmopolite comprenant près de 900 espèces.

En Belgique, 9 genres (plus de 25 espèces), cf **T1**.
Scabiosa columbaria est la seule représentante de son genre. Deux sous-espèces, soit *S. columbaria* subsp. *columbaria* (soies noires non ou à peine élargies à la base, AR en bassin mosan) et *S. columbaria* subsp. *pratensis* (arêtes du calice brusquement élargies à la base, RR en bassin mosan et en Ardenne).

Varia

- La distinction est surtout à faire avec la knautie des champs (*Knautia arvensis*), autre excellente mellifère, plus commune, qui peut la côtoyer et lui ressemble au premier regard. Parmi les éléments qui y aident, le plus simple est accessible en retournant simplement la fleur: la scabieuse colombaire présente des bractées presque linéaires et sur un seul rang.

	Knautia arvensis	*Scabiosa columbaria*
Habitat	prairies, friches, talus …	pelouses sèches, parfois rochers
Ecologie	calcicline	calcicole
Tige	velue	grêle et quasi glabre
Corolle	4 lobes	5 lobes
Calice		soies noires
Bractées	assez triangulaires, velues, sur 2 rangs	presque linéaires, sur 1 rang





Sources
9 ouvrages dont 3 références belges et 9 sites sont systématiquement consultés
Autres : https://www.zoom-nature.fr/une-belle-automnale-diabolique (succise)
https://abiris.snv.jussieu.fr/herbier/Knautie_des_champs.html
Hennequin C., 2025. Photo-guide de reconnaisssance des scabieuses, knautie et succise. 13 p.

Iconographie Naturalistes de la Haute-Lesse, PLe, sous licence CC BY SA

Une erreur ou un doute ? • Accès aux images en format natif ? NHL.botanique@gmail.com


A
B
C
D
25 mm



Wahlenbergie – *Wahlenbergia hederacea*

Mots-clés :
Wahlenbergia hederacea –
Wahlenbergie à feuilles de lierre –
campanulacées

Wahlenbergie à feuilles de lierre

(campanille à feuilles de lierre)

Wahlenbergia hederacea



Avec ses feuilles caractéristiques, sa tige grêle stolonifère et ses fleurs bleu-pâle portées par un long pédicelle, la wahlenbergie est une cousine délicate des campanules, hôte rare de stations précaires (sols acides, ensoleillés mais humides (bas-marais ...).

J	
F	
M	
A	
M	
J	
J	
A	
S	
O	
N	
D	

Mosan	Ardenne
RR	RR

Prairies humides, bas-marais
Bords de ruisseaux acides
Tapis de sphaignes

Hygrophile
Acidiphile

(Daverdisse, 2025-08-11)

Sur sol acide

RW 2026 : vulnérable
Aucun statut de protection

				ORDRE	Famille	Genre	Espèce
Eudic	Superast.	Astéridées	Campanulidées	ASTERALES	**Campanulacées**	*Wahlenbergia*	*hederacea*

T1	Campanulacées (6 genres en Belgique)	
1.	*Campanula*	campanules (12 espèces), dont 3 sont répandues, soit la campanule à feuilles rondes (*C. rotundifolia* – pelouses sèches - C), la campanule raiponce (*C. rapunculus* – lisières, haies, sites rudéralisés – AC), la campanule gantelée (*C. trachelium* – forêts sur sols neutres à calcarifères - AC) et une, plus grande, est indicatrice d'un sol calcaire (campanule à feuilles de pêche : *C. persicifolia* – clairières, talus – R).
2.	*Phyteuma*	raiponces (3)
3.	*Legousia*	spéculaires (2), dont le miroir de Vénus (*L. speculum-veneris*)
4.	*Jasione*	jasione des montagnes (*J. montana*)
5.	*Lobelia*	lobélias (2)
6.	*Wahlenbergia*	wahlenbergie à feuilles de lierre

Eléments de description

- Herbacée vivace, *discrète*, délicate, *glabre, rampante*, gazonnante.
- Tige grêle, couchée, *filiforme*, ramifiée, souvent emmêlée à la végétation environnante.
- Feuilles alternes, très minces, toutes pétiolées, cordées, de forme suborbiculaire, anguleuses, palmatinervées (**A**).
- Fleurs solitaires, pédicellées, longues de 7-10 mm; corolle bleu pâle; calice à 5 sépales linéaires, 2 à 3 fois plus courts que la corolle (**B**); 1 seul style se divisant en 3 (5) stigmates courts (**C**).

Pollinisation entomophile

Dissémination zoochorie

Campanulacées

Famille subcosmopolite comprenant plus de 2.000 espèces.

En Belgique, 6 genres (21 espèces) sont représentés (T1).
Sauf la raiponce en épi (*Phyteuma spicatum)*, toutes ces espèces ont des fleurs bleues (ou bleutées, ou violacées).

Dans nos 2 bassins d'intérêt (bassin mosan / Ardenne), 16 espèces sont possibles, toutes rares ou très rares à l'exception de la raiponce en épi (AC/AR) et des 3 campanules les plus communes (*C. rotundifolia* : C-AC, *C. trachelium* : C-AC/AC-AR), *C. rapunculus*: AC/R).

Varia

- Grâce à la forme des feuilles (et à son écologie), cette petite fleur rare et délicate à allure de campanule ne prête pas à confusion.
- Dans cette prairie humide sur sol acide surplombant une vallée, la wahlenbergie était accompagnée d'une flore évocatrice : comaret (potentille des marais, *Comarum palustre,* 1), linaigrette à feuilles étroites *(Eriophorum angustifolium),* cirse des marais *(Cirsium palustre),* gaillet des marais *(Galium palustre*). Et quelques mètres plus loin, la renoncule peltée *(Ranunculus peltatus),* 2), la montie des fontaines *(Montia fontana*) …





© CC- BY inaturalist, pettupiira - NC

Sources

9 ouvrages dont 3 références belges et 9 sites sont systématiquement consultés

Iconographie Naturalistes de la Haute-Lesse, PLe, sous licence CC BY SA


B
A
C
8 mm



Phalangère à fleur de lis – *Anthericum liliago*

Mots-clés : *Anthericum liliago* – Phalangère à fleur de lis – asparagacées

Phalangère à fleur de lis

Anthericum liliago

Lis de Saint Bernard



« C'est l'élégance simple qui nous charme » *Ovide*

Le «lis de Saint Bernard» n'est pas un lis. Pas non plus une liliacée, comme on l'a cru jusqu'en 2003, mais une asparagacée.
Le joli nom de phalangère vient du grec (phalangion : désignant une araignée), faisant référence aux vertus supposées contre ses piqûres ou à la ressemblance de ses graines noires avec un motif de cette araignée.

J	
F	
M	
A	
M	
J	
J	
A	
S	
O	
N	
D	

Mosan	Ardenne
R	RR

Pelouses sèches, chênaies,
Bois clairs, lisières forestières, talus, affleurements rocheux

- **Xérique**
- **Thermophile**
- **Oligotrophe**
- **Neutrocalcicline**

(Han-sur-Lesse, 2026-05-22)

Sur sol calcarifère

Protégée en région wallonne (Annexe VIb)

RW 2026 : vulnérable

		ORDRE	Famille	Genre	Espèce
Monocotylédones		ASPARAGALES	**Asparagacées**	*Anthericum*	*liliago*

T1	**Asparacées**	En Belgique : 12 genres
1.	*Asparagus*	asperge (*A. officinalis*)
2.	*Polygonatum*	les 3 sceaux de Salomon (commun, odorant, à feuilles verticillées)
3.	*Convallaria*	muguet (*C. majalis*)
4.	*Maianthemum*	maianthème à 2 feuilles (*M. bifolium*)
5.	*Ornithogalum*	(2), dont la dame d'11 heures ou ornithogale en ombelle (*O. umbellatum*)
6.	*Hyacinthoides*	jacinthes (3)
7.	*Scilla*	Scille à deux feuilles
8.	*Muscari*	muscaris (4)
9.	*Anthericum*	(2), dont la phalangère à fleurs de lis (*A. liliago*)
	+ Honorius, Loncomelos, Ruscus	

Eléments de description

- Plante vivace de 20-60 cm, glabre.
- Une des rares asparagacées (**T1**) à ne pas posséder de bulbe (feuilles modifiées) mais un tubercule (renflement de tige ou de racine, constituant un bloc de réserve).
- Tige dressée, cylindrique; feuilles étroites (3-7 mm), longues (10-40 cm), tendant à s'étaler (**C**).
- Bractées plus courtes que les pédicelles inégaux et articulés (**A**).
- Fleurs blanches, en grappe simple longue et lâche, multilatérale (**A**).
- 6 tépales égaux, semblables, à 3 nervures, disposés en 2 verticilles, étalés en étoile, longs de 16-22 mm, à peine soudés à la base (**B,D**).
- 6 étamines; ovaire supère à 3 carpelles soudés (**D**), un style à extrémité arquée-ascendante, stigmate simple (**B,D**).

Pollinisation entomophile (syrphes, abeilles sauvages ..) (± autogamie)
Dissémination barochorie

Genre *Anthericum* en Belgique

2 espèces, thermophiles et généralement sur sol calcaire:

- *Anthericum liliago*
- *Anthericum ramosum* : plus rare encore que la phalangère à fleur de lis, la phalangère rameuse s'en distingue notamment par ses tiges ramifiées, des tépales internes presque deux fois plus larges que les extérieurs, une floraison plus tardive (juin-juillet plutôt que mai-juin)..

Sources

9 ouvrages dont 3 références belges et 9 sites sont systématiquement consultés
Autres : https://fontainebleaupassion.blogspot.com/2020/05/espece-la-phalangere-fleurs-de-lis.html
https://www.zoom-nature.fr/phalangere-a-fleurs-de-lis-un-faux-petit-lis/
https://naturealsacebossue.over-blog.com/2019/07/phalangere-a-fleurs-de-lys.html
https://notesdeterrain.over-blog.com/2026/06/phalangere.html

Iconographie Naturalistes de la Haute-Lesse, PLe, sous licence CC BY SA

• Une erreur ou un doute ? • Accès aux images en format natif ? NHL.botanique@gmail.com




A
B
C
D
40 mm (30-50)



Capreolus capreolus

Michel Maldague

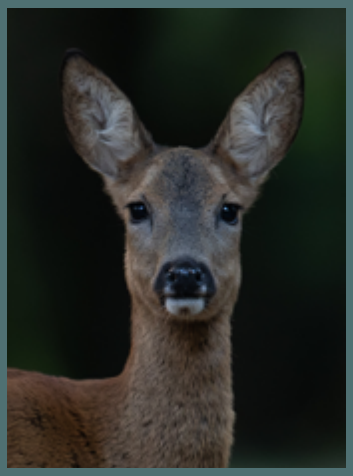

17 septembre

À l'ombre de la sylve séculaire, les glands pleuvent tels des grêlons. Une multitude de petites graines tombe des hauteurs du vieux chêne, offrant à trois convives une manne providentielle.

La chevrette et ses deux faons se régalent en silence. Le poil est délicat, les traits élégants, les yeux brillants comme des diamants. Ils subliment les lieux par leur seule présence, dissimulés à l'abri des randonneurs et des regards indiscrets, mais aussi des nombreux cerfs qui, en cette saison, font résonner la forêt de leurs raires tapageurs.

Ici, rien de tout cela.

Point de fracas, point de démonstration. Tout se fait dans la discrétion, la retenue et la délicatesse.

Les nuits, désormais plus fraîches, annoncent déjà les rigueurs à venir. Sous le pelage d'été, le poil hivernal commence à pousser. Peu à peu, la toison s'épaissit, gagnant d'abord la tête et le bas du corps. Bientôt, des millions de poils entrelacés emprisonneront une fine couche d'air, transformant cette fourrure en une véritable barrière thermique. La forêt prépare ses habitants à l'hiver.

Le chevreuil, lui, est un gourmet. Avec une infinie délicatesse, il choisit et cueille une à une les graines du colosse sylvestre.

Je me fais lynx.

À quelques mètres seulement, ses yeux scrutent le lointain. Ils cherchent le moindre mouvement, la silhouette furtive d'un prédateur. Ce qui se trouve à proximité semble ne plus mériter son attention. Son regard porte au loin, là où peut surgir le danger.

Au fil de l'évolution, l'œil du chevreuil s'est façonné pour mieux déjouer ses ennemis. Son champ de vision, extraordinairement large, lui permet de surveiller une vaste portion de son environnement. En revanche, il distingue moins bien les détails immobiles à courte distance.

Une particularité dont j'ai déjà pu mesurer toute l'efficacité.

Il m'est arrivé de m'assoupir au pied d'un chêne et de me réveiller avec un chevreuil à moins de trois mètres de mes pieds. Alors, surtout, ne plus bouger. Ne plus exister. Se fondre dans l'écorce, devenir racine parmi les racines.

Il est passé devant moi.

Cette masse silencieuse soudée au pied du chêne ne semblait guère l'inquiéter. Peut-être n'étais-je pour lui qu'une étrange excroissance du vieux tronc, un élément immobile du paysage.

Il a poursuivi son chemin, tranquille, sans même soupçonner le regard qui l'accompagnait.
Dans la forêt, parfois, le plus beau des échanges se fait sans un seul regard.

https://www.youtube.com/watch?v=5ot6oWh2V-o

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

www.naturalistesdelahautelesse.be



L'association «Les Naturalistes de la Haute-Lesse» a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts] :

1. toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles ;
2. l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général ;
3. toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal : poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235
Date de dépôt : 1 avril 2026

Les articles contenus dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur.
Ils sont soumis à la protection sur les droits d'auteurs et ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation écrite des auteurs.
Sauf mention contraire, les photos sont de l'auteur.

Éditeur : M. Maldague, Rue des Rosticheux, 1, 5590 Sovet
0477680234 maldaguemichel@yahoo.com

Pour devenir membre

Cotisation annuelle 2026 : 15 € par personne (max 45 € par famille) pour accéder aux activités et services de l'Association, bénéficier de l'assurance responsabilité civile qui couvre votre participation aux activités et recevoir les Barbouillons en version électronique. Un supplément de 30 € (en plus de la cotisation personnelle) est à payer par ceux qui souhaitent recevoir les Barbouillons en version papier. Celle-ci contient entre-autres l'agenda des activités futures et le rapport des activités passées.

A verser au compte à partir du premier janvier : «Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl», 5580 Han-sur-Lesse
IBAN : BE73 1036 1211 7760 BIC : NICABEBB en indiquant les communications suivantes :

- «Cotisation + le montant de la cotisation + noms et prénoms de chaque membre cotisant»
- (*Eventuellement*) : «Barbouillons version papier : 30 €»

Si vous êtes un(e) nouvel(le) inscrit(e), veuillez nous communiquer votre adresse e-mail, et si possible votre numéro de téléphone, afin de recevoir la revue et les invitations aux activités, via l'adresse suivante : veronique.lemercier@gmail.com.

L'Organe d'Administration

Damien Delvaux de Fenffe, Président, Avenue des Quatre Bonniers, 8 / 1348 Louvain-la-Neuve - 0471 978 410
damien.delvaux@skynet.be

Michel Maldague, Vice-président, Rue des Rosticheux, 1 / 5590 Sovet - 0477 680234
maldaguemichel@yahoo.com

Véronique Lemercier, Secrétaire, Avenue des Quatre Bonniers, 8 / 1348 Louvain-la-Neuve - 0495 893 974
veronique.lemercier@gmail.com

Henri de Lamper, Trésorier, Rue de Rochamps, 55, / 5580 Han-sur-Lesse - 0495 584 148,
hanroute@gmail.com

Noëlle de Brabandere, administratrice

Michel Govaerts, administrateur
michel.govaerts@skynet.be

Patrick Lebecque, Administrateur, Rue Joli Champ, 13 / 5101 Erpent - 0496 963 421
patrick_lebecque@hotmail.com

Corentin Rousseau, Administrateur (Commission de l'Environnement), Rue de la Montagne, 14A / 5563 Hour, 0491 737 738
rousseau.corentin88@gmail.com

Louise Waterkeyn, Administratrice Rue Saint-Nicolas, 29 / 5580 Eprave, 0477 227 249,
dominiquepeeters@outlook.fr

L'association des Naturalistes de la Haute-Lesse est reconnue comme Association régionale environnementale par arrêté ministériel du 22 novembre 2024, avec soutien de la Région Wallonne. Elle est également subventionnée pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Département de la Nature et des Forêts (n° d'agrément 23/A004). Association membre d'Inter-Environnement Wallonie (aujourd'hui CANOPEA).

Wallonie | SPW Service public de Wallonie | DGO 3

ASBL, Société fondée en 1968
Siège social : rue de Rochamps, 55 - 5580 Han-sur-Lesse
N° d'entreprise : 412.936.225
RPM : Tribunal d'entreprise de Dinant